



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 2119 - MARDI 23 SEPTEMBRE 2014

Révision de la Constitution

L'opposition évite de cautionner l'illégalité



Lecture de la déclaration des groupes parlementaires UDPS, UNC et alliés par Samy Badibanga

PERCÉE DU DOLLAR AMÉRICAIN PARLE

Vers une baisse des bénéfices à l'étranger de grands groupes américains

Le billet vert continue à se valoriser face à un panier de six monnaies et cette tendance haussière sur dix semaines d'affilée pourrait à terme affecter certains secteurs dont celui des matières premières. Selon Reuters, le dollar américain connaît sa plus belle percée depuis la création en 1973 de l'indice qui mesure sa valeur face à d'autres monnaies. Les conséquences se feront ressentir essentiellement sur les bénéfices des patrons des multinationales opérant hors des États-Unis d'Amérique et particulièrement des entreprises évoluant dans le secteur des matières premières tout en sachant qu'en RDC, les plus gros investisseurs miniers sont américains. Le danger semble réel pour les entre-

prises de grande consommation qui font

beaucoup d'affaires à l'étranger. Ces

changements des termes de change,

pense-t-on, affecteront les gros groupes

qui développent leurs activités à l'étran-

ger. Page19

PARLEMENT

Plaidoyer pour l'adoption de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome

Des organisations de la société civile ont exhorté le bureau de l'Assemblée nationale à soumettre au débat de sa session de septembre la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome. D'après l'Association congolaise pour l'accès à la justice basée à Kinshasa, cette proposition de loi initiée par le député Balamage est essentielle pour la lutte contre l'impunité en RDC. Elle uniformise les peines pour les auteurs et complices et supprime la peine de mort qui se voit remplacée par la peine à perpétuité. En ratifiant le Statut de la Cour pénale internationale, pense-ton, la RDC a pris l'engagement de coopérer pleinement avec



L'enseigne de la CPI devant son siège à la Haye

celle-ci et à mettre en œuvre des mécanismes de complémentarité au niveau national. Par conséquent, l'adoption de ce projet de loi constituera un signal fort du pays quant à sa détermination à exécuter son obligation première de rendre justice aux victimes des crimes internationaux. *Page 18* 21 septembre, les groupes parlementaires UDPS et UNC ainsi que leurs alliés ont dénoncé « le non-respect des textes des lois et des engagements dans la conduite des affaires de l'État ». Les députés membres de ces deux entités reprochent au bureau de l'Assemblée nationale la prise de la liberté de « tenter de faire adopter le projet de calendrier de la session en cours en faisant fi non seulement de la loi en la matière mais également des conclusions de la conférence des présidents du 17 septembre » et ce, malgré la clarté de l'article 130 de la Constitution et l'option de mise en veilleuse des questions mises en suspens.

Dans une déclaration rendue publique le

Face à ce qui s'apparente à une tentative de passage en force, les élus de ces deux plates-formes ont décidé de suspendre leur participation à toute plénière qui aura pour ordre du jour le débat général sur les projets de lois du gouvernement portant sur l'organisation des élections et sur la révision de la Constitution. *Page 18*

JUSTICE

Le conseil du pasteur Amisi Mwana Ngoy dénonce une tentative d'assassinat de leur client

Dans une note d'explication adressée aux autorités judiciaires du pays. Me Mbwebwe Kazadi et ses pairs interpellent sur le danger qu'encourt l'homme de Dieu et ses pairs de l'Église « Tabernacle de la Moisson » tout en réclamant que justice soit faite. Dans ce document, le conseil du révérend pasteur Amisi Mwana Ngoy confirme « l'assaut d'assassinat » dont ce dernier avait été victime le 3 septembre à son domicile situé dans la commune de Limete. Après recoupement des faits, les avocats du pasteur se disent convaincus d'être en face d'une « association des malfaiteurs » autour de laquelle graviteraient ses proches parmi lesquels son propre neveu.

Tirant d'ores et déjà la sonnette d'alarme, ils déclarent faire confiance à l'auditorat militaire général qui a repris cette affaire afin que les personnes impliquées dans cette affaire soient sévèrement châtiées conformément à la loi. *Page 19*

ÉDITORIAL

Voyons ...

ui, voyons si la conférence sur le climat qui se tient aujourd'hui dans l'imposant Palais de verre des Nations unies, à Manhattan, débouchera sur des décisions concrètes. Voyons si, au lieu de discourir sans jamais rien faire comme elles en ont pris la fâcheuse habitude, les grandes nations industrielles se résoudront enfin à œuvrer pour sauver l'humanité du désastre climatique qui la guette.

Responsables au premier chef du grand désordre qui s'installe sur notre planète – dégradation de la couche d'ozone, fonte des calottes polaires, montée des océans, hausse des températures, extension des zones désertiques etc. – ces puissantes machines de l'hémisphère nord se sont jusqu'à présent distinguées par un déni de la réalité qui, si l'on peut dire, fait froid dans le dos. Sans le moindre complexe, elles prêchent la bonne gouvernance et la protection de la nature aux peuples émergents, mais dégradent allègrement leur environnement sans se soucier autrement qu'en paroles des conséquences dramatiques que ce comportement irresponsable aura tôt ou tard pour notre espèce.

Le Congo, appartenant au petit groupe de nations qui se battent afin que l'homme prenne enfin les décisions qu'impose cette dérive, est bien placé pour dire haut et fort que les pays riches doivent changer radicalement de comportement. Même s'il a peu de chances d'être entendu dans la cacophonie présente, il doit continuer à énoncer, par la voix de ses plus hautes autorités, cette évidence que l'homme ne peut continuer à détruire la nature comme il le fait depuis des décennies et qu'il revient aux grandes puissances de donner l'exemple.

Tôt ou tard, en effet, la multiplication des drames provoqués par le dérèglement climatique provoquera un réveil des peuples riches qui contraindra leurs gouvernants à prendre les dispositions nécessaires. Et ce jour-là, les pays du Sud seront enfin reconnus comme les principaux acteurs de l'indispensable reconstruction environnementale sans laquelle la disparition de l'humanité deviendrait inéluctable.

Ne rêvons pas : ce moment n'est pas encore venu, mais tout indique qu'il est proche et, par conséquent, n'hésitons pas à répéter les vérités que les peuples comme le nôtre ne cessent de rappeler.

Les Dépêches de Brazzaville

LOCALES

La force publique prend des dispositions

La réunion d'harmonisation opérationnelle de la force publique a été organisée du 18 au 20 septembre, à Brazzaville, sous le patronage du chef d'état-major général adjoint des Forces armées congolaises, le général de division René Boukaka. À ses côtés, les différents responsables de l'armée, de la gendarmerie et de la police.



La photo de famille

L'objectif de cette session de deux jours, était de recueillir des contributions individuelles en vue de la sécurisation des élections locales à venir même si « globalement le discours des politiques va dans le sens de l'apaisement », comme l'a reconnu le général René Boukaka.

« Je voudrais enfoncer les portes ouvertes en rappelant que le Congo est un pays démocratique ; l'édification de l'État de droit s'affirme, et le recours régulier aux suffrages populaires sont la démonstration de cet état de fait. La force publique dans cette configuration, n'a de rôle que ses missions régaliennes et se distance clairement de l'animation de la vie politique : elle est apolitique », a précisé le chef d'état-major général adjoint en souligant que « La sécurité des élections dépendra aussi en grande partie

de la conscience que vous aurez dans la conception des documents et de la qualité du travail fourni. La classe politique, les familles, la société civile, les électeurs, bref la population congolaise attend des élections sécurisées ». La rencontre devait aussi permettre d'approfondir la recherche du renseignement à l'intérieur du territoire national et aux frontières.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

Directeur de la publication : Jean-Paul

Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle. Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis

Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Noungou Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane

Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International: Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service). Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'Agence: Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonateur: Alain Diasso Économie: Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa Société: Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports: Martin Envimo

Relations publiques: Adrienne Londole Service commercial: Marcel Myande. Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200 Rédaction de Dolisie: Lucien Mpama

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma Comptabilité: Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fourrnisseurs : Farel Mboko Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso

Personnel et paie: Martial Mombongo Stocks: Arcade Bikondi Caisse principale: Sorrelle Oba

Directeur: Charles Zodialo Assistante commerciale: Hortensia Commercial Brazzaville: Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur: Philippe Garcie Assistante de direction : Sylvia Addhas Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani Diffusion Kinshasa: Adrienne Londole Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur: Gérard Ebami-Sala Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante: Dina Dorcas Tsoumou Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola Service pré-presse et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso. immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma 23. rue Vaneau - 75007 Paris - France Tél.: (+33) 1 40 62 72 80 www.lagaleriecongo.com

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05

Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél.: (+33) 1 45 51 09 80

La participation massive des Brazzavilloises vivement souhaitée

L'objectif derrière cette mobilisation des Brazzavilloises est d'arriver à une meilleure représentativité des femmes dans les instances de prise de décision. Tel est le crédo du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, à l'initiative de cette journée de sensibilsation, le 18 septembre à l'hôtel de ville.

Deux rendez-vous politiques attendent les Congolais, le 28 septembre pour les élections locales et le 12 octobre pour les sénatoriales. Des évènements pour lesquels l'activisme de la femme est souhaité, en tant que candidate et en tant qu'électrice

Le directeur du cabinet de la ministre de la Promotion de la Femme, Ludovic Oniangué, qui a patronné la cérémonie, a rapellé que cette journée de sensibilisation vient en appui de la lettre de mission 2014 du chef de l'État pour l'amélioration du statut politique, social et culturel de la femme congolaise. Ce texte s'articule autour des axes stratégiques que sont : l'information, l'éducation et la communication pour le changement de comportement. « En effet, l'amélioration du statut politique de la femme congolaise passe nécessairement par l'engagement et la pleine participation des femmes au processus électoral en général, celui des élections locales et sénatoriales en particulier, ce en qualité de candidates et d'électrices », a-t-il indiqué.

Les questions d'égalité des droits homme/femme et de participation des femmes, à la vie politique et à leur promotion dans la sphère de décision constituent, a déclaré Ludovic Oniangué, la feuille de route de l'agenda politique de la communauté internationale. Malheureusemet, a-t-il avoué, « Faible est le nombre des femmes congolaises qui ont intériorisé cette nécessité pour relever le défi du développement en assurant leur participation à l'œuvre de construction nationale. »

Rappelant quelques textes internationaux qui affirment la participation de la femme à la vie politique, il s'est félicité de la volonté des pouvoirs publics congolais d'agir dans le sens de la communauté internationale, tel qu'en témoigne la nouvelle loi électorale qui a vu le pourcentage des femmes passer de 20 à 30% sur les listes de candidats. Il s'agit notamment, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discri-



Les participants

mination à l'égard des femmes du 18 décembre 1979, ratifiée par le Congo, le 26 juillet 1982; de la plate-forme d'action de Beijing en 1995; de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 31 octobre 2000. « Cette représentativité est encore faible et en deçà de nos attentes et des recommandations de l'Union africaine en faveur de la politique des Nations unies qui prônent la représentativité au tiers », a indiqué le directeur

de cabinet. Ludovic Oniangué a enfin rappelé que les précédentes sensibilisations organisées à la veille des consultations électorales ont permis, entre autres, de combler la sous-information avec comme corollaire, la méconnaissance des droits et devoirs des femmes. Elles ont également permis de donner plus d'opportunités aux femmes candidates d'avoir un meilleur positionnement et des arguments convaincants pour leur élection et de s'approprier

les techniques électorales pour mieux assurer leur victoire. « Cette année, en raison de certaines contraintes, nous nous limitons à cette sensibilisation afin d'édifier les femmes sur l'importance des élections locales et sénatoriales qui constituent à n'en point douter, une opportunité pour participer à la gouvernance de nos cités urbaines et collectivités locales », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

L'Upads présente ses «dix ambitions» pour Brazzaville

Au cours d'un entretien avec la presse, le 21 septembre, la tête de liste de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) au niveau du premier arrondissement Makelekelé, Gaston Juste Tsouki Solo a présenté les dix ambitions de sa formation politique pour le développement de Brazzaville.

La première ambition, selon l'orateur, est la restauration de la gouvernance locale qui devrait être axée sur les résultats et le respect des intérêts de la population congolaise dans toute sa diversité. Il s'agit, a-t-il expliqué, de recueillir au préalable les doléances de la population avant de lui proposer un projet de développement local. Cette façon de faire, a-t-il commenté, favorisera l'interaction entre les conseillers municipaux et les populations de Brazzaville.

En outre, a dit Gaston Juste Tsouki, les conseillers municipaux de son parti s'efforceront à inciter les autorités nationales à améliorer les systèmes d'électrification et d'adduction d'eau dans la commune de Brazzaville. Cette ambition est motivée par les délestages récurrents d'eau et d'électricité constatés dans plusieurs quartiers de la capitale.

L'autre ambition se résume par l'amélioration des conditions de transport en commun. Le candidat de l'Upads a insisté sur le cas de certaines zones non desservies par les transporteurs en commun. Par ailleurs, Juste Gaston Tsouki Solo a indiqué qu'une fois élus, les conseillers de l'Upads créeront des conditions pour l'assainissement de la ville de Brazzaville en installant des bacs à ordure et des services de vidange de fosses septiques. Cette vision intègre la politique d'hygiène publique et d'assainissement que développe son parti depuis plusieurs années.

Les autres ambitions politiques de l'Upads pour le développement local de Brazzaville sont : le soutien de l'entrepreneuriat local et la valorisation des métiers artisanaux ; la modernisation des marchés de Brazzaville ; la consolidation du climat de paix et de sécurité dans la ville de Brazzaville ; la prise en charge des enfants scolarisés issus des familles vulnérables et la création d'un fonds communautaire de développement au niveau de Makelekelé.

Roger Ngombé

Un signal fort pour le Club 2002 à Ouenzé

Les candidats du Club 2002-Parti pour l'unité et la République (PUR) ont fait une véritable démonstration de force en rassemblant des milliers de potentiels électeurs autour d'une marche populaire qui a occupé, le dimanche 21 septembre, les grandes artères du 5e arrondissement de Brazzaville.

Le parti de Guy César Wilfrid N'Guesso brigue les treize sièges accordés à Ouenzé. Conduit par le conseiller sortant, Juste Désiré Mondelé, Martyrs, Miadeka, rond-point Pointe-Hollandaise, stade Saint-Denis, avenue Gallieni, rue Bandzas pour revenir sur l'avenue Benoît Ngatsongo.



tête de liste dans cet arrondissement, la marche a duré plus de trois heures avec au compteur environ 20 km. La marche est partie du rond-point Koulounda, en passant par les avenues Mgr Benoît Ngatsongo, la Tsiémé, Jacques Opangault, Bouétambongo, Trois-

Loin de crier victoire d'avance, Juste Désiré Mondelé qui connaît bien le terrain politique, a donné rendez-vous le dimanche 28 septembre après la fermeture des bureaux. « Ce qui est vrai, c'est que depuis le début de la campagne, nous sillonnons les dix quartiers de Ouenzé, nous allons en contact direct des parents, parler à nos futurs mandants. Donc, visiblement cela se passe bien, le plus important que nous relevons, c'est que cela se passe dans la paix et en toute quiétude, qu'il y a le fair-play. Nous venons de parcourir 20km, nous avons croisé des cortèges d'autres partis en course pour ces élections, visiblement cela se passe bien, je pense que le plus important dans cette campagne, c'est que l'on donne la chance aux uns et autres de s'exprimer », a-t-il

Il a, par ailleurs, invité les électeurs de Ouenzé à se mobiliser et à voter la jarre soutenue par les deux mains (logo du parti), le dimanche 28 septembre car, dit-il, le vote est un devoir, un droit et un pouvoir. « Il faut user de ce pouvoir parce que tout pouvoir dont on n'use pas s'use à la fin. Donc il revient au peuple maintenant de s'exprimer, d'user de son pouvoir. Je remercie tous ceux qui ont marché avec nous, c'était une belle marche qui s'est déroulée dans la quiétude, il n'y a pas eu la police pour nous encadrer. Que le peuple de Ouenzé fasse le choix utile, le choix du Club 2002-PUR, le choix de la liste conduite par Juste Mondelé », a conclu la tête de liste.

P.W.D.

4 | ÉLECTIONS LOCALES

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

N° 2123 - mardi 23 septembre 2014

Guy Brice Parfait Kolélas : « gérons nos cités autrement »

Le secrétaire général du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Guy Brice Parfait Kolélas, a fait une communication le 21 septembre à Pointe-Noire. La stratégie dévoilée concerne les élections locales dont le scrutin est prévu pour le 28 septembre.

Expliquer à la population pourquoi il y a vote et quelle est son importance ; faire le porte à porte ; s'approprier des quartiers et mobiliser la jeunesse, autant de points énumérés car « La gestion des quartiers commence par le choix des conseillers », a lancé Guy Brice Parfait Kolélas à ses mandants, avant de les encourager à voter massivement les listes du MCCDI.

Le secrétaire général national du MCDDI est conscient de l'importance que revêtent ces élections. En effet, aux dernières locales de 2008, son parti est sorti avec quatre conseillers dans le département de Pointe-Noire. Il a appelé les cadres et les militants de son parti à dou-



Guy Brice Parfait Kolélas

bler d'efforts afin que le parti garde son statut de parti national. Pour ce faire, le parti de Bernard Kokelelas, doit remonter la pente. Un seul message pour mobiliser : « gérons nos cités autrement »

Cette activité a commencé par l'observation d'une minute de

silence en mémoire de son président fondateur, Bernard Kolélas. Dans cette méditation, les membres et militants de ce parti ont scandé l'hymne du parti et brandi drapelets et emblème du MCDDI.

Hugues Prosper Mabonzo

Claudia Sassou N'Guesso mobilise ses mandants pour la victoire du PCT

Tête de liste des 13 candidats du Parti congolais du travail (PCT) à Talangaï, dans le 6e arrondissement, Claudia Ikia Sassou N'Guesso bat campagne avec l'objectif d'une victoire écrasante au profit de son parti.

Lors de sa campagne électorale, le 20 septembre dans les quartiers 68, Maman-Mboualé et 64, Kanga-Mbandzi, Claudia Ikia Sassou N'Guesso a été plus claire dans son discours.

Au quartier Petit chose, tout comme à Kanga-Mbandzi, la députée Claudia Sassou N'Guesso, après avoir édifié ces mandants sur le rôle et les enjeux d'une élection locale, les a invités à voter massivement la liste du PCT, question de lui donner une victoire plus écrasante. « Je vous demande de voter, le dimanche 28 septembre 2014, en notre faveur. Nous avons besoin de vos voix parce que nous aimerions siéger massivement au sein des conseils, en vue de vous aider de plus prêt. Je veux surtout que tous les 13 candidats qui sont sur la liste du PCT soient élus conseillers municipaux », les a-t-elle invités.

L'ambition de la candidate tête de liste de Talangaï, en effet, est de mouiller le maillot afin que le PCT s'impose à nouveau, en arrachant, au besoin, tous les 13 sièges prévus afin qu'il soit encore plus représentatif que jamais au sein des conseils municipaux et départementaux. Cette victoire permettra surtout à son parti de mieux préparer les élections sénatoriales prévues pour bientôt, d'autant plus que ce sont ces mêmes conseillers qui forment le corps électoral de cette échéance. Etant en campagne électorale, la candidate Claudia Ikia Sassou N'Guesso a fait un don de matériels de bureau et informatiques à l'école Fleuve-Congo, au sein de laquelle la cérémonie s'est déroulée. « Nous sommes ici dans une école, la rentrée des classes approche. Il fallait apporter quelque chose pour soulager les enfants qui fréquentent cet établissement. Je leur ai apporté l'essentiel, notamment des ordinateurs, du papier, des chaises et bien d'autres », a conclu la candidate.

Firmin Oyé

Le PCT mobilise à Poto-Poto

Sous la menace d'une pluie qui planait sur la ville de Brazzaville, le 21 septembre, les militants du Parti congolais du travail (PCT) de l'arrondissement 3, Poto-Poto ont envahi la rue Bacongo pour attendre les candidats de leur parti aux élections locales du 28 septembre.

Peu avant leur arrivée, l'ambiance est au beau fixe. Le bruit des tam-tams se mêle aux décibels de la musique, aux klaxons des voitures, aux sons aigus des mégaphones et autres instruments de musique. C'est dans cette ambiance carnavalesque

peine supportables.

Les curieux, les membres, les militants et les sympathisants du PCT ainsi que les journalistes se disputent la voie pour arracher une image des treize candidats dudit parti dans cet arrondissement; l'endroit



Un meeting du PCT

que la député Charlotte Opimbat, tête de liste des candidats du PCT à Poto-Poto et sa suite arrivent sur les lieux de la cérémonie. La circulation sur l'avenue des Beaux-parents est interrompue. Les candidats sont salués par des tonnerres d'applaudissements et un vacarme à

choisi pour ce rassemblement paraissait petit, au regard du nombre de personnes conviées à la cérémonie. Une bousculade s'instaure et la sécurité rétablit l'ordre aussitôt.

Après moult appels au calme, le maître de cérémonie donne la parole au président du comité du PCT de l'arrondissement 3, Jean Christophe Okandza qui a résumé les missions dévolues à un conseiller départemental ou municipal à l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers le vote des délibérations. Ainsi a-t-il appelé la population de Poto-Poto à voter massivement le 28 septembre pour la liste de son parti.

Il leur a expliqué, par ailleurs, que sur cette liste, les effigies des treize candidats n'y figurent pas. Les électeurs, a-t-il insisté, doivent être vigilants pour repérer la liste du PCT, à travers l'emblème du parti. En outre, a-t-il poursuivi, ils peuvent également se faire aider par le délégué du PCT dans le bureau de vote. La député Charlotte Opimbat s'est, quant à elle, chargée de présenter au public les treize candidats du PCT. Cette phase ressemblait à la proclamation d'un examen, au regard des cris qui fusaient dans la foule dès l'annonce du nom de chaque candidat.

Par ailleurs, elle a invité la population de son arrondissement à voter pour sa liste en vue de permettre au parti d'obtenir douze sièges sur les treize. Le treisième siège, a-t-elle dit, pourrait revenir à n'importe quelle formation politique pour montrer, a-t-elle insisté, que le PCT n'est pas un parti égoïste.

Roger Ngombé

Le CPR se lance dans la course

Le Club Perspectives et Réalités (CPR) que préside Aimé Hydevert Mouagni a lancé sa campagne électorale du 19 au 21 septembre à Ouénzé, Moungali et Poto-Poto. Cette cérémonie se poursuit à Bacongo et Makélékélé.



Une vue des populations de Ouénzé

Présent sur la scène politique depuis plus de deux ans, le CPR a montré, au cours de ces rencontres, sa détermination à conquérir l'espace politique congolais. En effet, ce parti de la majorité présidentielle, veut avoir le maximum d'élus afin de promouvoir l'aménagement de certains quartiers de Brazzaville. « Voter les candidats du CPR pour mener ce combat, et de faire triompher les valeurs patriotiques. Nous sommes pour une démocratie participative, apaisée et fraternelle », a déclaré le président de cette jeune formation politique. Le CPR entend aussi lutter contre le chômage en milieu jeune. Pour ce faire, 24 millions FCFA ont été injectés pour l'ouverture d'une auto-école. Quatre autres filières seront ouvertes. Il s'agit principalment de la soudure et de l'électricité.

Les candidats du CPR seront officiellement présentés le 24 septembre au stade Alphonse Massamba-Débat.

 ${\it Josiane\,Mambou\,Loukoula}$

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Ce ne sont pas les évêques qui vont venir limiter la liberté des gens à émettre des opinions même sur l'article 220 (de la Constitution). »

Lambert Mendé, porte-parole du gouvernement de RDC, RFI, samedi 20 septembre 2014

« On confond souvent pouvoir et leadership. Or, le Pouvoir est une position qui peut être occupée par des personnalités de valeur très différente, tandis que le leadership procède de qualités individuelles intrinsèques dont certaines sont acquises dès le jeune âge et d'autres développées ...par la force de l'expérience et de l'apprentissage. »

Moubarack Lo, président du Mouvement pour un Sénégal émergent (Mousem), Le quotidien du 13 septembre 2014

« L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant. L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique. »

Pierre Vidal-Naquet et autres historiens, Appel collectif « Liberté pour l'histoire », Libération, 13 décembre 2005.

« Sans économie dynamique et compétitive, un pays ne peut pas être indépendant. »

Ashraf Ghani, nouveau président afghan, Le Monde, 22 septembre 2014

« Je considère que l'instabilité inhérente aux Constitutions africaines est la conséquence directe du choix du régime présidentiel et de ses déclinaisons. ...C'est une erreur au vu du degré d'éducation juridique faible des masses africaines que de nous enfermer dans ce régime politique. »

Tahéruka Shabazz, président du Parti du renouveau panafricain, République centrafricaine, Oeil d'Afrique, 26 août 2014

SNDE

Le nouveau directeur général sollicite le soutien de ses prédécesseurs

Conscient que la tâche à accomplir est difficile, Louis Patrice Ngagnon pense associer les anciens directeurs généraux de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Le nouveau directeur général reconnaît à ses prédécesseurs une expertise et la maîtrise des dossiers dont il peut tirer profit pour sortir la société de l'ornière.

L'initiative est assez originale pour être soulignée et saluée. Elle sonne à la fois comme un cri de coeur citoyen et un devoir de reconnaissance. Il l'a fait savoir le 19 septembre dernier à Brazzaville. Les informations à recueillir et les sages conseils de ses prédécesseurs serviront dans l'élaboration du plan d'action de la SNDE. Il s'agit pour lui de donner, de manière graduelle, une réponse définitive à l'épineux problème de manque d'eau potable tant à

Brazzaville, à Pointe-Noire que dans l'hinterland.

« Certes, nous avons une ressource humaine disponible, expérimentée pour la tâche à accomplir. Néanmoins nous avons aussi besoin des anciens. Nous sollicitons votre implication à travers des conseils et suggestions », a souligné Louis Patrice Ngagnon. Les trois anciens directeurs généraux de la SNDE qui ont répondu à l'appel de leur successeur, notamment Yoka

Ognika (2002-2010), Eugène Ekonga, ancien DG (1996-1997) ainsi qu'Émile Mokoko Wongolo, le tout récent (2010-2014), ont tous salué l'initiative.

« C'est un honneur, nous étions d'ailleurs surpris car ce genre d'initiatives n'arrive pas souvent. C'est une bonne chose qu'un nouveau directeur général recourt à l'avis de ses prédécesseurs pour comprendre le fonctionnement de la maison afin de fixer les objectifs », s'est réjoui Eugène Ekonga.

Rappelons que jusqu'à ce jour, douze directeurs généraux sont passés à la tête de la SNDE dont cinq sont décédés.

Firmin Oyé

9^E FOIRE SYRIENNE À BRAZZAVILLE

L'engouement des Congolais est apprécié

Durant trente jours, le site de la grande salle de la maison commune de Poto-Poto rassemble une dizaine d'exposants et près de dix-huit références. Le rendez-vous attire des Brazzavillois en quête de nouveauté. Mais, au-delà même de cette dimension commerciale, la foire syrienne a ceci d'exceptionnel qu'elle concentre les produits et le savoir-faire de la Syrie, un pays en guerre, ou presque, mais qui veille à son rayonnement international. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, l'animateur principal du projet explique l'intérêt de cette démarche.

Les Dépêches de Brazzaville : Kamal Charabi vous êtes l'animateur principal de ce projet. Comment cette exposition est-elle reçue par les Congolais ?
Kamal Charabi : Les

Congolais avec lesquels nous



Kamal Charabi

Téléphone: +242 06 913 81 45 /+242 06 992 04 91

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

E-mail: iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

avons une idylle affichent une grande motivation pour l'achat de nos produits. Le secret c'est que nous connaissons les goûts. La vérité c'est que nous leur faisons des offres sans pareilles dans une vingtaine de secteurs différents : l'ameublement et la décoration, les arts ménagers, les accessoires et le bien-être de la beauté, plantes thérapeutiques, jouets, parfums, la technologie au service du confort : ustensiles de cuisines, etc.

L.D.B: avec cette guerre en Syrie, comment vous vous organisez?

K.C: le problème ne se pose pas dans la capitale Damas. Le problème c'est dans les villes de l'intérieur. La route qui part de Damas jusqu'au port d'Atakia est sécurisée. Le vrai problème en fait, c'est les difficultés de production.

L.D.B: un dernier mot?

K.C: la République du Congo s'affirme comme le rendez-vous commercial du sud du continent africain, mais elle prouve aussi qu'elle sait être un lieu de culture vivante.

> Porpos recueillis par Guillaume Ondzé



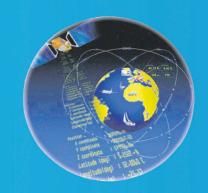
FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

AMC Telecom



Internet à partir de 9.000 FCFA



Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions







Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo

Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

ÉCONOMIE | 7 N° 2123 - mardi 23 septembre 2014 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

INFRASTRUCTURES

Encore un peu de patience pour la réouverture de l'hôpital de Talangaï

La réouverture de l'hôpital de base de Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, n'est pas envisagée avant la fin de cette année. En effet, après la réfection des bâtiments, ce sont des équipements qui posent problème. À en croire le ministre Jean-Jacques Bouya, une partie des équipements est déjà à Pointe-Noire en attendant celle se trouvant encore à l'étranger.

L'hôpital de base de Talangaï compte parmi les sites et bâtiments détruits par les explosions du 4 mars 2012. Dans le cadre du suivi des travaux de construction des infrastructures sanitaires à Brazzaville, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya et son homologue de la Santé et de la population, François Ibovi, ont visité trois chantiers le 19 septembre.

« Il faut savoir que la réhabilitation de l'hôpital de Talagaï est arrivée après une catastrophe. Ce qui n'était pas prévu. Il a fallu réhabiliter et parer au plus vite. Nous nous sommes rendu compte qu'au fur et à mesure, on pouvait faire davantage pour sortir un véritable hôpital de base. Initialement à deux-cent lits, nous sommes passés à trois cent quatre lits. Donc avec un peu de patience, on devait pouvoir y arriver », a fait savoir le ministre Jean-Jacques Bouya. Pour la société en charge de l'équipement de cet hôpital, le travail avance en fonction des livraisons et de la disponibilité des locaux qui ne sont pas en-

tièrement réfectionnés. « Tout ce qui est d'hospitalisation (lits et compagnie) est installé et c'est opérationnel. Nous allons maintenant attaquer la grosse phase d'installation de l'imagerie médicale, c'est-à-dire : scanner, table radio-télécommandée, table-radio des os et poumons, l'échographe et la mammographie. Ce planning d'installation débute entre mi-octobre et mi-novembre », a expliqué le responsable technique de la société EMS, Éric Lejeune.

À propos de Blanche Gomes

Les travaux de construction du deuxième bâtiment R+3 de l'hôpital Mère-enfant Blanche Gomes sont cofinancés par l'État congolais et la Banque africaine de développement. Là aussi, le ministre Bouya s'est dit satisfait au regard du travail déjà exécuté. « À Blanche Gomes, les choses ont énormément progressé et nous supposons qu'avec tous les corps de métiers se mettant ensemble dans l'exécution des travaux, y compris les équipements, l'année prochaine on devrait pouvoir avoir un hôpital opérationnel. Il faut donc les mettre



Les deux ministres suivant les explications de l'équipementier de l'hôpital de Talangaï

en œuvre. C'est d'ailleurs le but de notre visite. À mi-parcours, nous essavons de voir comment caller les choses et aller au mieux vers les résultats attendus pour que l'hôpital soit opérationnel pour les populations », a ajouté Jean-Jacques Bouya qui a annoncé que les deux hôpitaux seront opérationnels en milieu d'année prochaine.

Brazzaville attend son hôpital général à la fin 2015

Les deux ministres ont enfin visité l'hôpital général de Brazzaville en construction à Nkombo, dans le 9e arrondissement Diiri, derrière le Centre national de radio-télévision. Cette nouvelle structure sanitaire entre dans le cadre de la politique gouvernementale visant à doter chaque chef-lieu du département d'un hôpital général. Exécutés par la société brésilienne Asperbras, les travaux qui ont démarré au début de cette année pourraient s'achever à la fin de 2015.

Intervenant sur les aspects techniques, François Ibovi a rappelé les trois composantes de la santé à savoir : les infrastructures, les équipements et les ressources humaines. « L'effort parallèle est en train d'être fait pour soutenir la construction et l'équipement. Mais il faut retenir que l'effort de formation,

de production de ressources humaines demande plus de temps que celui de construction et d'équipement. C'est là où il va y avoir un petit divorce car en même temps, ceux qui construisent, qui équipent devraient nécessairement former sur place les Congolais pour assurer la maintenance des équipements », a indiqué le ministre de la Santé et de la population, précisant que le déficit en spécialistes était en train d'être comblé.

Il a enfin demandé aux Congolais de l'étranger d'être reconnaissants à la nation qui a mis des moyens en jeu pour leur formation.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie nationale en cours de validation

Le Comité de pilotage de la stratégie nationale de développement durable, organisé par le ministère de l'Économie forestière en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), s'est réuni du 15 au 17 septembre, pour valider un document stratégique qui permettra au Congo de se conformer aux exigences

internationales, relatives à la lutte contre le changement climatique.

Lancé depuis l'année 2013, l'élaboration de cet outil de planification est fait par les cadres des différents départements ministériels, avec l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie.

« Les rapports de contexte rédigés par les différents départements ministériels ainsi que les résultats du Forum national sur le développement durable, tenu en avril 2013, constituent la trame de notre stratégie », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga.

Ajoutant : « L'engagement de notre pays en faveur du développement durable doit lui universelles telles que l'équité, la responsabilité, la transparence et la participation de tous les acteurs. Le rôle de tous sera fondamental dans la mise en œuvre du développement durable ».

Aussi, la participation des opé-

locales ainsi que des organisations internationales, est souhaitée. Encourageant le gouverne-

ment congolais pour ses efforts en matière de développement durable, Eloi Kouadio IV, a, au nom du représentant résident



Michel Elenga encadré par le directeur du Développement durable et le représentant du Pnud phot adiac

permettre d'instaurer une nouvelle pratique des décisions gouvernementales, basées sur des nouvelles valeurs

rateurs économiques, des associations et organisations de la société civile, des collectivités

unies au Congo, souligné: « Le Congo figure à ce jour, parmi la minorité des pays qui ont répondu à l'exigence de la Communauté internationale qui remonte de 1992, recommandant à chaque État de disposer d'un outil stratégique de développement fondé sur l'exploitation rationnelle de ses ressources sans porter préjudice au patrimoine naturel ».

L'approche participative adoptée lors de l'élaboration dudit document est d'après lui, la mieux indiquée pour relever les défis liés au développement durable au Congo.

Rappelons que c'est à l'issue de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement durable tenue en 1992, différents outils et mécanismes ont été mis en place au plan international, afin de conduire les pays vers un développement durable.

Dans cette optique, le sommet de Johannesburg tenu en 2002, avait recommandé aux Etats de se doter d'une stratégie nationale de développement durable.

Lopelle Mboussa Gassia

REPUBLIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE) Financement IDA-Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°001/MEFDD-CAB/PFDE/A0I/F/2014

- 1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de bateaux motorisés.
- 2.L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les 30 bateaux motorisés et 150 gilets de sauvetage regroupés en lot unique.
- 3.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
- 4.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, case J-142/V Moungali III-SOPROGI, Brazzaville B.P:14564, Courriel:pfdecongo2011@yahoo.com
- Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 8 heures à 16 heure de Brazzaville à l'adresse ci-dessus mentionnée.
- 5. Les exigences en matière de qualifications sont : i) capacité technique et expérience pertinente ii) capacité à assurer le service après-vente. Aucune marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 6.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.
- 7.Les offres devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessous au plus tard le 04/11/2014 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessous le 04/11/2014 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de 3,5 Millions FCFA.
- 8.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) Quartier OCH, case J-142/V Moungali III-SOPROGI, Brazzaville République du Congo.

Brazzaville le 18 Septembre 2014

Le Coordonnateur Adjoint du PFDE

Jacques OSSISSOU

BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Gabac entame sa dernière activité statutaire au Congo

Le groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) démarre l'évaluation mutuelle du Congo, de son dispositif juridique en matière de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme.

En effet, du 22 au 26 septembre, le Gabac organise à Brazzaville les activités ci-après : deuxième module de formation des évaluateurs, séminaire de lancement de l'évaluation mutuelle du dispositif de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme au Congo ; plénière des ANIFS des six États de la Cémac et réunions du groupe de revue des experts et de la commission technique. Durant cinq jours, les acteurs étatiques et non vont réfléchir afin de bâtir les meilleures stratégies de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ce travail amorcé au Congo a déjà été réalisé au Tchad. Ces évaluations, conduites de manière contradictoire par des évaluateurs originaires des États de la Cémac (communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), ont été agréées par le Gabac à l'issue d'une formation en deux étapes. Le lancement de l'évaluation mutuelle du Congo sera suivi en mars 2015. Au programme, avec la visite in situ, la phase pratique de confrontation des informations

aux travaux, chacun dans leur domaine de compétence, devront apporter des réponses appropriées aux questionnaires d'évaluation mutuelle. Ces évacapitaux et le financement du terrorisme des États aux standards internationaux.

Anif l'interface du Gabac



Les participants

recueillies à travers un questionnaire. À travers cet exercice, la République du Congo accepte de se soumettre à cette revue. Les participants sélectionnés pour prendre part

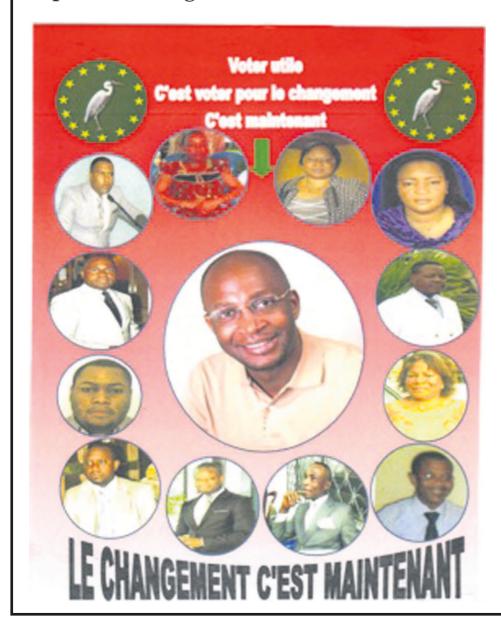
luations mutuelles sont des démarches scientifiques de la commission technique du Gabac. Elles consistent à apprécier la conformité des dispositifs de lutte contre le blanchiment des Interface du Gabac, les cellules de renseignements financières devraient jouer pleinement leur rôle de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Congo est invité à tout mettre en œuvre afin que l'agence nationale d'investigation financière (ANIF) soit nantie de tout dont elle a besoin, pour travailler correctement. Le secrétaire permanent du Gabac, Désiré Geoffroy Mbock, a interpellé, les autorités congolaises. « Les autorités compétentes devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre l'ANIF du Congo pleinement opérationnelle dans les meilleurs délais », a t-il déclaré. Il est question pour les autorités de désigner déjà les membres statutaires. L'ANIF est l'interface du Gabac dans cet exercice. Elle est aussi la cheville ouvrière de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme.

En rappel, le blanchiment est une manière de dissimuler l'origine illicite des fonds en l'introduisant dans le circuit normal. Ce genre d'actions entraîne des effets néfastes sur le tissu économique. Quant aux actes terroristes, ils constituent une atteinte grave aux droits de l'homme.

Le directeur de cabinet du ministre des Finances, Jean Raymond Dirat, a ouvert la série d'activités en présence du secrétaire permanent du Gabac et du direceur général de l'Anif congo, André Kanga.

 ${\it Nancy France \, Loutoumba}$

Local 2014 pour l'émergence de Moungali pour le changement " c'est maintenant"



DERNIERES INSCRIPTIONS AVANT LE DEMARRAGE DES COURS

L'Ecole Supérieure de commerce et d'Industrie du Congo en sigle ESCIC, une école des Chambres de Commerce de Pointe-Noire et de Paris-Ile-de France vous propose ses programmes de formation au titre de l'Année Académique 2014-2015 :

POUR LES BACHELIERS

Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM (Institut Franco-Américain de Management)

•Cycle entièrement en Anglais et en français BAC+4/5

BAC+4/5

Diplômes délivrés par l'ESLSCA de Paris et l'ITESCIA de la Chambre de Commerce de Paris

Master 1 Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (Cycle pour étudiants et salariés); Master 1 Contrôle de Gestion; Master 2 Management des Ressources Humaines; Master 2 Management de la chaine logistique

Master of Business Administration (MBA); Formation continue destinée et adaptée aux salariés

Contact: (242) 06 638 85 87/04 431 48 27 / Email:

escicinfo2013@gmail.com

Adresse: A côté de la Radio Pointe Noire - Centre ville

CIRCULATION ROUTIÈRE

Jean-François Ndenguet rappelle les policiers à l'ordre

Le directeur général de la police a présenté, le 20 septembre, la nouvelle unité de la circulation routière et le bureau des accidents de Brazzaville. Il a saisi l'opportunité pour exiger aux policiers d'intérioriser l'obligation de résultats et de changement positif de comportement.

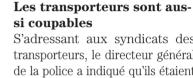
Les agents de ces deux structures, sélectionnés après un test, seront dotés, chacun, d'un nouvel uniforme et d'un numéro spécial personnel pour faciliter leur identification. La nouvelle unité de la circulation routière assurera, désormais et exclusivement, des missions de régulation. Les missions de contrôle étant réservées à une équipe spéciale que seul le commandement de la direction générale de la police aura le droit de mettre en mission. « Cette équipe arborera d'ailleurs des signes distincts. Dans le même esprit, il est interdit dorénavant aux motocyclistes de la police d'exercer des actes de contrôle routier. Ils sont commis uniquement aux missions d'escorte. Je dis solennellement, ici, que tous les moyens de contrôle seront utilisés pour démasquer tous ceux qui tenteront de pérenniser les vieilles et mauvaises habitudes », a insisté le général Jean-François Ndenguet.

Le racket, principal grief reproché aux policiers

Dans une salle des conférences internationales du Palais des congrès pleine et en présence

du secrétaire général de la mairie, Abraham Ibela, des maires d'arrondissement et de la directrice départementale des transports terrestres de Brazzaville, le directeur général de la police a dénoncé les travers de certains policiers assurant du droit, la propension au retrait systématique des permis de conduire ou des dossiers qui, au lieu d'être déposés auprès des services compétents, sont délibérément emportés au domicile par des agents de police qui se transforment en commissariats. La suite étant connue. Il v a aussi le racket, principal grief reproché aux agents de circulation routière. À l'origine de ce phénomène, a expliqué Jean-François Ndenguet,

les éléments du Bureau central des accidents, spécialistes des faramineuses amendes non réglementaire, des constats de complaisance souvent contestés par l'une ou l'autre des parties concernées par un accident de voie publique, et même par les compagnies d'assurances. « Force est de constater que l'unité de la circulation routière et le bureau central des accidents n'ont pas donné pleine satisfaction aux uns et formes à la saleté repoussante, alors que la propreté est l'une des vertus cardinales de l'agent de ces unités. Ces pratiques honteuses qui déshonorent notre police relèvent du syndrome de la corruption, ce mal qui ronge notre corporation. Il est temps que tout cela cesse! Tout cela doit cesser! Les corrompus et les corrupteurs seront frappés des mêmes peines, conformément à la loi », a-t-il promis, encourageant des agents exemplaires à continuer dans la voie de l'excellence.



S'adressant aux syndicats des transporteurs, le directeur général de la police a indiqué qu'ils étaient aussi comptables de toutes ces dérives. C'est ainsi qu'il a rappelé leur devoir d'éduquer les conducteurs des véhicules de transport public qui sont les principaux corrupteurs des agents de la circulation routière. « Avec leurs faux permis, des dossiers incomplets, une police d'assurance jamais à jour, des véhicules qui ne respectent pas les prescriptions techniques exigées par la loi. Aux syndicats qui défendent les intérêts des usagers de la route, je lance un appel à participer à cette œuvre de salubrité, en étant exigeants sur la qualité des prestations des policiers et des transporteurs », a conclu Jean-François Ndenguet.

Parfait Wilfried Douniama



Les policiers dans la salle/crédit photo Adiac

la circulation routière. Dans la liste des récriminations, il a par exemple cité la non-maîtrise des prescriptions du code de la route, les règles élémentaires

les ristournes qui obligent les agents à racketter systématiquement les automobilistes et les motocyclistes. Selon lui, cet appât de gain touche également autres. La vitrine de notre police a souvent déçu. Cela est le fait de bon nombre d'agents de la circulation routière et des accidents présentant des uni-







N° 2123 - mardi 23 septembre 2014 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE SOCIÉTÉ | 11

EXPROPRIATION

Colère chez les acquéreurs des terrains de Kintélé

Après deux ans d'attente, les propriétaires des terrains situés dans les banlieues de Kintelé et Manianga, au nord de Brazzaville, ont manifesté leur mécontentement par un concert de casseroles. C'était le 22 septembre devant le siège de la délégation générale aux Grands travaux.

« Nous revendiquons notre indemnité juste et préalable », pouvait-on lire sur les pancartes que brandissaient ces manifestants lors de la rencontre du 20 septembre sur le site du stade de Kintélé en construction. Motif: le retard accusé par l'État pour le payement de leur indemnité suite à l'occupation des parcelles anciennement situées sur l'actuel site qui abrite le complexe sportif olympique et la cité de la culture de Kintelé dans le district d'ignié, département du Pool.

Surchauffés, ces acquéreurs ont brandi l'arrêté n°18244 du 24 décembre 2012 publié dans le Journal officiel. Les articles 3, 4 et 5 de ce document stipulent que « Les propriétés concernées par les travaux feront l'objet d'une expropriation pour cause d'utilité publique. Elles seront incor-

porées au domaine de l'État... ils percevront une indemnité compensatrice juste et préalable. La présente déclaration d'utilité publique est valable pendant deux ans et l'expropriation doit se réaliser au plus tard dans un délai de douze mois ».

Menace sur le stade de Kintélé

D'après ces femmes et hommes en colère, la liste des propriétaires des parcelles à exproprier n'a jamais été publiée malgré l'enquête parcellaire faite par les services de cadastre. « Nous sommes environ 8000 acquéreurs qui attendons l'indemnisation. Tant que rien ne sera fait, nous irons habiter au stade pour empêcher la poursuite des travaux », ont-ils indiqué. Pour les uns, l'État ne doit pas continuer à les faire souffrir



Les manifestants (crédit-adiacL

car ils ont perdu leurs enfants, leurs parents et biens pendant la tragédie du 4 mars. « Nous ne sommes pas contre les réalisations de l'État qui se font dans le pays. Mais l'État doit nous prendre en compte pour apaiser notre désolation », s'est exprimée une mère de neuf enfants, retraitée et âgée de 60 ans. « Nous demandons

au président de la République d'intervenir lui-même si non cette fois-ci nous repartirons avec toutes nos familles et nos nattes pour nous installer définitivement au site du stade en construction », ont promis ces acquéreurs.

À Brazzaville, les dossiers relatifs à l'expropriation pour cause d'utilité publique s'en-

Entre 1950-2010, le Congo

a gagné 1,1 degré Celsius

de température en zone ru-

rale et 0,5 degré Celsius en

zone urbaine. « En forêt et

en savane, nous avons re-

gardé et observé beaucoup

en ce qui concerne le cli-

mat. Il y a encore d'autres

cultures qui sont en voie

d'être abandonnées par les

lisent de plus en plus. Outre, les occupants du stade de Kintélé, l'on compte encore ceux du site Université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé et les occupants du bas-fond du CEG Antonio Agostinho Neto, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, où va passer l'échangeur de la corniche.

Lydie Gisèle Oko

ŒUVRE SOCIALE

L'Armée du salut au secours des réfugiés centrafricains

Six cent quatre-vingt-six femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié d'une assistance de l'église Armée du salut. Ces femmes sont toutes des réfugiées centrafricaines à Bétou, une localité congolaise située dans la Likouala. L'opération s'est déroulée du 30 août au 12 septembre.

L'action humanitaire de l'église a été conduite par le major Blaise Kombo représentant le commissaire Castor Onal, chef du territoire. Évalué à vingt-six millions quatre cent trente mille, le don était composé de cent vingt cartons de poissons salés, soixantedix sacs de sel iodé, dix sacs de lait en poudre, vingt-cinq cartons de savon, trois cent bassines, quatre cent vingt pièces de pagne, dix sacs de friperie, quatre cent vingt moustiquaires, des douzaines de couches en tissus et plus de six cent trente et une couvertures pour les nouveau-nés et nourrissons.

L'acte de remise de don s'est passé devant les représentants locaux du haut-commissariat pour la réinsertion des réfugiés (HCR) et ceux du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la famille. L'Armée du salut est à sa troisième phase d'assistance humanitaire en faveur des réfugiés centrafricains basés à Bétou. Les deux premières phases ont eu lieu respectivement du 09 au 16 janvier 2014 et du 31 mars au 03 avril de la même année.

Fortuné Ibara

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les effets négatifs et collatéraux menacent le Congo

Le climatologue congolais et professeur à l'université Marien-Ngouabi, Gaston Samba, a présenté, le 14 septembre à Brazzaville, les effets des changements climatiques au Congo. C'était à la faveur de la séance d'information sur l'année internationale des petits États insulaires en développement organisée par le Centre d'information des Nations unies (Unic).

D'un côté, en organisant cette session d'information, l'Unic a voulu mettre la lumière sur les points communs environnementaux et climatiques des petits États insulaires en développement. De l'autre, il a été question pour le chercheur de présenter pour le Congo, les effets du changement climatique et leurs adaptations. Les trente-neuf États insulaires dont six sont en Afrique ont quelques points environnemencommuns taux et climatiques avec le Congo même si le pays n'est pas classé sur la liste des pays insulaires. Des perturbations énormes sont enregistrées sur la baisse et la hausse des températures ainsi que sur la pluviométrie nationale. Dans la ville océane de Pointe-Noire par exemple, la baie de Loango est victime de la montée des eaux de la mer. Dans la zone de Mossaka, des inondations répétitives sont également notifiées alors que dans la partie méridionale du pays,

« En forêt et en savane, nous avons regardé et observé beaucoup en ce qui concerne le climat. Il y a encore d'autres cultures qui sont en voie d'être abandonnées par les cultivateurs, compte tenu des évolutions du climat. La fructification des mangues a même changé dans certaines zones. Dans la zone nord, les précipitations ont baissé et dans la zone sud, elles sont stables. Les cycles cultivables sont bouleversés dans la vallée du Niari »

des bouleversements des saisons agricoles sont observables. Conséquences : la culture du sésame qui se raréfie dans les régions de la vallée du Niari ainsi que dans la zone de Mouyondzi et de la Cuvette-Ouest. Outre le sésame, la culture de l'arachide à cent quatre-vingt jours et certaines espèces de chenilles qui ont disparu.

cultivateurs, compte tenu des évolutions du climat. La fructification des mangues a même changé dans certaines zones. Dans la zone nord, les précipitations ont baissé et dans la zone sud, elles sont stables. Les cycles cultivables sont bouleversés dans la vallée du Niari », explique Gaston Samba. L'État congolais tient à cœur

tout ce qui concerne le changement climatique. Le pays a ratifié en 1997 la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique et le pays a fait une première communication internationale en 2001, une seconde en 2009. Au sortir de ces communications, le Congo a élaboré des projets dont celui du désensablement du port de Brazzaville et l'autre lié à la protection des baies de Loango dont les vagues de l'océan atlantique égratignent les abords. Le Climatologue congolais propose la construction des maisons en matériaux isolant et repose aux autorités le problème de la multiplication et la réactualisation des points de prélèvements des données pluviométriques et climatologiques. Sur les trente-neuf États

insulaires que compte-le monde, six sont en Afrique. Par contre, les États insulaires en Afrique sont entres autres : les Comores, la Guinée Bissau, l'île Maurice, le Cap vert, Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles.

F.I.

12 | INTERNATIONAL LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2123 - mardi 23 septembre 2014

INVESTISSEMENT

L'heure est aux projets africains

Pour permettre aux pays d'Afrique centrale de combler leurs besoins de financements, la Banque centrale organise depuis quelques temps un marché financier. Objectif: permettre aux États de solliciter également des crédits auprès des investisseurs privés.

Cette demande a été formulée par la République gabonaise auprès des spécialistes en valeurs du trésor et des investisseurs institutionnels installés en République du Congo. Ces derniers sont invités à souscrire à l'emprunt obligataire lancé le 18 septembre par le ministre de l'Économie et de la prospective gabonais, Christophe Akagha-Mba.

En effet, leurs contributions permettront aux autorités gabonaises de réaliser les projets de construction des infrastructures routières, aéroportuaires, énergétiques et de télécommunications. « La mise en œuvre du plan stratégique Gabon émergent, nécessite d'importants besoins financiers auxquels le gouvernement s'efforce de répondre tout en préservant

la stabilité macro-économique à travers une mobilisation des recettes budgétaires », indique, une note d'information de ce Programme. On peut aussi lire sur la même note que « La promotion d'un cadre attrayant pour les contrats de partenariat public-privé et le recours aux emprunts extérieurs et intérieurs dont les volumes sont rigoureusement contrôlés permettra de préserver la viabilité de la dette publique ».

Pour atteindre 50 milliards FCFA, montant de l'emprunt sollicité, le recouvrement se fera en deux phases au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) avec 25 milliards FCFA à couvrir courant ce mois de septembre. Les 25 milliards restants devraient l'être au mois de novembre prochain. S'agissant des intermédiaires agréés, les souscriptions en République du Congo se feront auprès des guichets du Crédit du Congo, une des banques de la Cémac agréée comme spécialiste en valeurs du trésor. En outre, les intérêts ou coupons élevés à 5,3% seront payés au bénéficiaire tous les ans. Cependant, le remboursement des capitaux se fera à la dernière année, soit

septembre 2017 pour la première émission, et en novembre de la même année pour la seconde émission.

Rappelons que le Gabon est un pays à revenu intermédiaire. Au cours de ces cinq dernières années (2099-2013), sa croissance économique est restée soutenue grâce à la bonne tenue du secteur hors pétrole. Ses performances macro-économiques récentes sont imputables à la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissements publics et à d'importantes réformes de la gouvernance financière fiscale.

Lopelle Mboussa Gassia

CÔTE D'IVOIRE

Les évêques invités à s'impliquer pleinement dans la réconciliation du pays

Les prélats ivoiriens étaient, jeudi, au Vatican où ils ont écouté les recommandations du pape pour apaiser vraiment la Côte d'Ivoire.

Coup sur coup, en trois semaines, le pape François a adressé à l'Église d'Afrique trois messages forts. Il v a trois semaines, rencontrant l'ensemble des évêques du Cameroun, il leur rappelait qu'il n'était pas sain qu'un prêtre s'enrichisse au milieu du peuple pauvre qu'il est appelé à servir. Puis, la semaine passée, c'était autour des évêgues de la République démocratique du Congo de se voir rappeler que les prêtres ne doivent pas faire de politique qui est du seul privilège des laïcs. Puis jeudi, le pape a reçu un autre groupe de prélats africains, ceux de la Côte d'Ivoire. Tout comme leurs prédécesseurs avant eux, ils sont venus accomplir eux aussi le pèlerinage quinquennal qui s'impose à tout évêque catholique sur le tombeau des apôtres à Rome, la « visite ad limina ». Là également, le pape a distillé un enseignement qui semble taillé exprès pour l'ensemble du continent tant le contexte d'Église et les contextes sociaux se ressemblent. Il leur a prôné l'unité au sein du clergé. « C'est en étant vraiment des frères entre vous, ouverts au dialogue

dans la confiance réciproque, que vous transformerez réellement la société, en vue de la rendre plus conforme à l'idéal évangélique », leur a-t-il recommandé.

Puis le Souverain pontife a abordé, en quelque sorte, les questions africaines qui fâchent toujours : une annonce résolue de l'Évangile sans 'si' et sans 'mais'; un équidistance souhaité avec les réalités sur le terrain ; un dialogue avec les autres religions et croyances ; la guerre et les violences et la manière d'aborder leurs conséquences multiformes. Le pape a appelé les évêques ivoiriens à s'engager pleinement dans l'œuvre de réconciliation de leur pays qui se relève à peine de terribles années de guerre civile.

Mais il a mis en garde contre « toute implication personnelle dans les querelles politiques au détriment du bien commun », tout en maintenant « des relations constructives avec les Autorités » du pays et les différentes composantes de la société « de manière à diffuser un véritable esprit évangélique de dialogue et de collaboration ». « Dans ce même esprit, je vous encourage à poursuivre le dialogue

avec les musulmans, de manière à décourager toute dérive violente et toute interprétation religieuse erronée au conflit que vous avez connu », a insisté le pape.

Tout comme il l'avait fait la semaine passée en parlant aux évêques de la République démocratique du Congo, le pape François a exhorté les évêques de Côte d'Ivoire à être moins absents de leurs diocèses ; à rester aux côtés de leur clergé et des fidèles car ce ne sont pas les prêtres seuls qui en tireront profit, mais les communautés dans toutes les composantes. « Elles ont besoin d'être soutenues et d'avoir un lien personnel et régulier » avec l'évêque, a réaffirmé le pape.

Le discours s'est achevé sur le souhait aussi de porter plus attention à tous : aux jeunes, aux femmes et aux personnes âgées. Car, « malgré la mentalité traditionnelle africaine qui les entoure d'une vénération particulière », celles-ci commencent, elles aussi, à souffrir de cette « culture du déchet » qui tend à devenir la norme d'époque. « Or leur participation est indispensable à l'équilibre d'un peuple et à l'éducation de la jeunesse », a encore rappelé le pape François.

Lucien Mpama

BAD

Report possible du 50^e anniversaire à cause d'Ébola

La maladie qui sévit sur une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest ne cesse de causer des dégâts. La Banque africaine de développement (BAD) vient d'annoncer le report des festivités marquant son cinquantenaire à cause de la progression de cette maladie dans quatre États membres.

Prévu pour le 4 novembre à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, le 50° anniversaire de la Banque africaine de développement (BAD) pourrait être reporté. « La cause de ce report serait l'épidémie d'Ébola et la suppression de vols vers certaines capitales africaines », peut-on lire sur le site Internet de BAD. La même source ajoute que les dirigeants de la Banque et les autorités ivoiriennes discutent d'une nouvelle date pour la tenue de cet événement. Le 50ème anniversaire devait marquer le retour de la Banque africaine de développement à son siège statutaire à Abidjan, après une délocalisation de onze ans à Tunis, en Tunisie. Malheureusement, l'épidémie d'Ébola et la suppression de certains vols vers des capitales africaines obligent l'institution bancaire africaine à décaler son événement de quelques semaines.

La Banque africaine de développement a été créée en 1964. Elle a pour mission de promouvoir une croissance économique et une réduction de la pauvreté en Afrique. L'institution bancaire africaine compte aujourd'hui 53 pays africains membres régionaux et 25 pays non africains. Le Rwandais Donald Kaberuka est le septième président de la BAD. L'institution a été délocalisée entre 2003 et 2014 à Tunis, en raison des troubles en Côte d'Ivoire.

Depuis l'annonce de la suppression de certains vols vers les capitales africaines où sévissent le virus Ébola, de nombreuses voix se sont élevées pour fustiger ces interdictions de voyages et de nombreuses autres restrictions. Dans une récente étude, la Banque mondiale s'est alarmée au sujet des conséquences économiques catastrophiques que pourrait avoir une réaction de panique alimentée par la peur de la contagion de l'épidémie.

Tiras And ang

MALI

Le Tchad dénonce les manquements de la Minusma

Après l'attaque qui a coûté la vie le 18 septembre à cinq soldats tchadiens de la mission des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), et fait quatre blessés, les autorités tchadiennes accusent la mission de maintien de la paix de l'ONU dans ce pays « de négliger son contingent de soldats » en poste dans ce pays.

« Depuis leur déploiement, les forces tchadiennes sont restés stationnés dans le nord, sans être soulagées (...). Le gouvernement ne peut pas accepter que le contingent tchadien serve de bouclier pour les autres contingents placés plus en arrière », a déclaré le porte-parole du gouvernement tchadien, Hassan Sylla.

Soulignant que la force tchadienne au Mali connaissait d'énormes difficultés logistiques, N'Djamena a donné une semaine à la Minusma pour qu'elle apporte à son contingent le soutien nécessaire. Même si les autorités tchadiennes n'ont pas dit ce qu'elles pourraient faire si les demandes de leur pays n'étaient pas satisfaites, elles ont appelé la Minusma

à une gestion clairvoyante des troupes. « Face à la situation de précarité et de discrimination que les soldats tchadiens endurent, le gouvernement appelle les dirigeants de la Minusma à assurer un traitement juste et équitable de tous les contingents », insistet-on.

A en croire un porte-parole de la force de l'ONU au Mali, les hauts responsables de la mission sont en contact permanent avec les autorités tchadiennes sur les différents aspects concernant le déploiement, la formation et la protection de leur contingent. Le Département des opérations de maintien de la paix travaille en étroite collaboration avec les contributeurs de troupes afin de s'assurer que les

soldats tchadiens et leurs frères d'armes d'autres pays ont le nécessaire pour l'accomplissement de leur tâche.

Considérée comme l'une des forces militaires les plus performantes d'Afrique de l'Ouest et du centre, l'armée tchadienne a joué jusqu'ici un rôle clé sur le théâtre des opérations de l'an dernier contre les combattants djihadistes au Mali.

Rappelons que la Minusma a été déployée l'an dernier après une intervention militaire menée par les Français. Il en était résulté que les combattants islamistes d'Al-Qaïda au Maghreb, qui s'étaient emparés du nord du pays, un an plus tôt en soient chassés. Malgré la présence des forces internationales, des poches d'insurgés demeurent puisque la région de Kidal voit ces derniers temps une forte augmentation des attaques et des explosions de mines ciblant à la fois les troupes et les civils de la mission de l'ONU au Mali.

 $Nestor\,N'Gampoula$

VENTE AUX ENCHÈRES

Un chapeau du pape pour sauver les enfants du Congo

La calotte du pape François a été mise en vente aux enchères sur internet pour financer un projet contre la mortalité infantile en Rd Congo.

Décidément tout est bon chez le pape, même sa calotte, ce petit chapeau rond qu'il porte sur sa tête. C'est l'idée, farfelue au départ, qu'a eue une émission assez déjantée de la télévision italienne au nom assez surprenant : « Les Ienne » (les hyènes). Satirique, ce programme, iconoclaste à souhait, attire cependant un public qui aime et en redemande. C'est pourquoi on ne s'étonnera pas du stratagème suivi pour « se procurer » la calotte du Souverain pontife. Un de ses animateurs a fait arrêter la jeep pontificale au moment où il passe à travers les foules à l'audience générale du mercredi. Et, devant les télévisions filmant, il a offert une calotte neuve au pape, geste assez courant désormais Place Saint-Pierre. Celui-ci l'a essavée aussitôt, et la jugeant meilleure à celle qu'il portait, il l'a mise aussitôt et offert l'ancienne à l'équipe des « Hyènes » qui s'est empressée de la mettre en vente aux enchères sur e-bay, le site de vente par Internet. Quelques minutes à peine, les offres dépassaient les 200.000 euros vendredi (120 millions de francs CFA). Vous êtes intéressés par l'acquisition d'une calotte papale, qui vous procurerait une fière allure dans les rues de Kinshasa et de Brazzaville ? Rien de plus simple : faites votre offre sur le site http:// www.ebay.it/itm/111465997086, en vous rappelant qu'il vous faut surenchérir plus de 200.000 euros pour l'emporter sur des concurrents déchaînés. Et que l'offre restera valable pendant une semaine. Le geste n'est pas irrévérencieux. Les animateurs de l'émission ont annoncé vendredi que la somme totale recueillie financera un projet de l'association italienne « Soleterre » (soleil-terre) en faveur des enfants à Zongo, cette ville de RdC qui, en physionomie, est à Bangui ce que Kinshasa est à Brazzaville.

L.Mp.

AFRIQUE-SINGAPOUR

Le Congo a pris part au Forum des affaires

La République de Singapour a abrité, du 27 au 28 août 2014, le forum des affaires Singapour-Afrique. Objectif: permettre aux entreprises africaines et singapouriennes d'identifier les perspectives d'affaires communes. Des centaines de délégués africains, hommes d'affaires et industriels asiatiques (principalement de Singapour, Indonésie et de Chine) étaient présents à ce forum au nombre desquels le ministre d'État congolais, Isidore Myouba.

« Le Congo vous attend à bras ouverts », a déclaré Isidore Mvouba à l'occasion d'une table ronde avec les investisseurs singapouriens. Sa mission : attirer les investisseurs vers le Congo en présentant les opportunités d'affaires dans plusieurs secteurs.

Isidore Mvouba a rappelé que le Congo a fixé son émergence d'ici à 2025 et que le pays dit compter sur la diversification de son économie et l'amélioration du climat des affaires. À Singapour, le Congo a eu de nombreuses occasions de réseautage à travers des présentations et discussions de groupes. Le cas de cette table ronde spécialement organisée pour le Congo par la Singapore Bu-

siness Federation. Une vingtaine d'acteurs du secteur privé étaient présents. Parmi eux, ceux qui œuvrent dans les secteurs de l'agro-business, la logistique, le bois, l'énergie, le pétrole et le gaz, la pétrochimie entre autres. Parmi les secteurs épinglés à ce forum, l'agro-industrie. Désigné comme la source alimentaire mondiale du futur, le secteur devrait devenir un marché d'un trillion de dollars américains d'ici à 2030. Le forum a révélé que l'industrie contribue à elle seule à hauteur de 32% du PIB de l'Afrique sub-saharienne. Elle serait la principale source d'emplois pour près de 70% de la population africaine. Pourtant, une grande partie de ce potentiel reste



Le ministre d'État Isidore Mvouba recevant un présent

inexploitée. On retiendra : le protocole d'accord y a été signé au terme des échanges.

Accroître le partenariat Congo-Singapour

En marge du forum, le ministre Isidore Mvouba a été reçu en audience par le ministre délégué de Singapour en charge de l'Industrie, du Commerce et du Développement national. Le ministre Isidore Mvouba a rappelé

l'importance du partenariat entre Singapour et le Congo suite à la visite d'État du président de la République, Denis Sassou N'Guesso en 2011. Fruit de ces échanges : l'étude sur l'institut de développement industriel. Pour mieux s'enquérir de l'expérience singapourienne dans l'adéquation entre la science, la technologie et le l'Industrie, Isidore Mvouba a visité l'Institut de technologie de l'entreprise. Ici

le ministre congolais a pu comprendre la force de ce pays dans la formation d'une main d'œuvre qualifiante.

main d'œuvre qualifiante. L'organisation de ce forum a été l'œuvre de l'International entreprise (IE) Singapour qui est sans conteste considérée comme la première plate-forme pour la promotion de l'investissement, du commerce et du leadership éclairé entre l'Afrique et l'Asie. La participation du Congo à ce Forum des Affaires s'inscrit dans le cadre de la redynamisation de la coopération avec Singapour. Ce pays est présent au Congo à travers le groupe Olam qui a racheté la Congolaise industrielle des bois (CIB-Olam). Sur le terrain, on peut mettre à l'actif de ce groupe la relance de la filière cacao dans le département de la Sangha. Les premières exportations ont eu lieu en 2013 même si des efforts restent à fournir pour faire que le Congo retrouve sa place sur le marché international.

Quentin Loubou



www.ofis-store.com - info@ofis-store.com

Ordinateur (Pell)



LibreOffice + Antivirus Microsoft

Offerts

BANGUI

La situation des Droits de l'Homme n'a pas évolué depuis avril 2014, selon l'Experte indépendante de l'ONU

Quatre secteurs précis ont retenu l'attention de Marie Thérèse Kéita Bocoum, l'Experte indépendante sur la situation des Droits de l'Homme en République Centrafricaine. Il s'agit de la sécurité, de la restauration de l'autorité de l'Etat, de la réconciliation et de la cohésion et de la lutte contre l'impunité. Hormis la sécurité, les autres domaines n'ont pas connu d'avancées significatives.

C'est la déclaration faite par Marie Thérèse Kéita Bocoum, en fin de mission en République Centrafricaine. Selon elle, «la situation sécuritaire s'est remarquablement améliorée dans les cinq derniers mois surtout avec la présence des forces internationales. C'est ce qui témoigne la diminution du nombre des déplacés sur les sites, tant à Bangui qu'en province ». Elle a dit remarqué toutefois que « le banditisme et la recrudescence des actes de sorcellerie » sont le nouveau lot de l'insécurité.

S'agissant de la lutte contre l'impunité, l'Experte indépendante des Nations-Unies estime que beaucoup reste à faire. « La lutte contre l'impunité est conditionnée par la sécurité dans tout le pays. Je me réjouis que la chaîne pénale commence à s'installer dans certaines zones, notamment à

Bouar. Il faut cependant plus d'efforts pour convaincre d'une réelle volonté générale de lutter contre l'impunité ». Elle écarte toute idée d'amnistie qui effacerait les graves crimes commis par certains Centrafricains durant la dernière crise.

La restauration de l'autorité de l'Etat reste un domaine qui nécessité plus d'efforts dans la mesure où sur 16 Préfectures, seulement « 9 sont pourvues de préfets et certaines Sous-préfets. Les manquent de sous-préfets. Les musulmans n'ont pas pu fréquenter cette année », note l'experte.

Elle regrette également que la réconciliation nationale et la cohésion sociale n'aient pas encore atteint le niveau souhaité par la Communauté internationale. «Les initiatives locales en faveur de la réconciliation méritent d'être encouragées et les autorités de transition doivent multiplier les contacts vers les populations en dehors de Bangui afin d'encourager des initiatives de réconciliation intercommunautaires».

Marie Thérèse Kéita Bocoum est à sa troisième mission en République Centrafricaine en 2014. La date de la prochaine mission n'est encore connue.

L'explosion d'une grenade au centre de santé de Guitangola fait un mort et plusieurs blessés

Une grenade a été explosée vendredi 19 septembre aux environs de 20 heures par des hommes armés assimilés aux Anti-Balaka dans les enceintes du centre de santé de Guitangola dans la commune de Bimbo 3 (Sud). Selon les témoins de l'évènement, un jeune passant a trouvé la mort et plusieurs personnes blessées.

Selon Barnabé Malitovo, chef du centre de santé de Guitangola, son centre a été visé aux environs de 20 heures par des groupes d'hommes armés assimilés aux Anti-Balaka. « Ils ont fait plusieurs tirs avant de faire exploser une grenade. Plusieurs personnes ont été blessées et un jeune homme a trouvé la mort.

C'est un fait qui a été prémédité », a-t-il confié samedi matin au RJDH. A l'origine des faits, le centre de santé de Guitangola a été braqué dans la nuit du 18 septembre par des éléments assimilés aux Anti-Balaka. « Pendant qu'ils tiraient des coups de feu, un des leurs avait reçu une balle et était mort sur le champ. Dans la matinée du 19 septembre, ils sont revenus menacer dd faire exploser des grenades dans le centre de santé. C'est finalement le soir qu'ils ont commis leur forfait », a expliqué le chef du centre.

« C'est un acte prémédité. Comme il n'y a pas de service de sécurité ici, ils ont accompli leur mission. Les forces de l'ordre et la Sangaris étaient venues dans la journée avant de repartir. C'est après cet acte que la Sangaris est revenue patrouiller jusqu'au matin. Nous réclamons un piquet de sécurité sur place ici », a déclaré le chef du centre, Barnabé Malitovo.

Selon Barnabé Malitovo, le centre de santé de Guitangola est fermé en attendant la régularisation de la sécurité. « C'est au regret que nous fermons ce centre, l'unique dans le secteur qui travaille 24/24 pour soigner la population. Le personnel est traumatisé car c'est la 4º fois de vivre de telles horreurs », a indiqué avec amertume Barnabé Malitovo.

Le centre de santé de Guitangola accueille au quotidien plus de 50 consultations. Un site des déplacés a été créé suite aux violences dans le secteur avant d'être fermé en août dernier.

Des généraux Séléka font défection et optent pour la paix

Quatre généraux de la Seleka, Ali Daras, Mahamat Al Khatim, Amahat Abdoulaye Faye et le Capitaine Mahamat Nejad ont quitté la coalition pour, selon eux, faciliter le dialogue et la paix entre le peuple centrafricain ».

Selon les informations reçues par RJDH, la décision a été prise hier après une concertation entre ces différents leaders. Ces désormais ex-chefs Séléka accusent leurs responsables politiques d'être incapables de rétablir la paix entre les Centrafricains.

« Nous avons vu l'incapacité et irresponsabilité des leaders politiques de la Séléka. Après le départ de Michel Djotodjia, ils se sont enfermés dans des revendications qui sont inacceptables. Nous nous opposons à l'idée de la partition de la République Centrafricaine et à l'idée de marcher sur Bangui. Nous crions haut et fort que nous voulons la paix et nous allons l'obtenir », déclare le Capitaine Mahamat Nejad, ex porte-parole de la coalition Séléka. Il a fait savoir par ailleurs que cette défection ne signifie pas la fin de la lutte. « La lutte va continuer mais cette foisci, c'est pour le droit de chaque Centrafricain. Nous acceptons aujourd'hui de dialoguer avec tout Centrafricain et de contribuer au développement du pays », a-t-il ajouté.

Selon des sources concordantes, le chef d'Etat-major de la Séléka, Joseph Zoundeko, n'est pas pour l'instant concerné par cette décision. Les proches du général Ali Daras ont fait savoir au RJDH que plusieurs combattants ont suivi cette décision et ont accepté d'aller vers la paix.

Une assemblée générale est prévue pour les jours à venir à Kaga Bandoro afin de mettre en place une coordination politique et militaire pour diriger les éléments de l'ex-Séléka favorables à la paix. Joint au téléphone par le RJDH, le général Mahamat Al Khatim a confirmé toutes ces informations.

Ces derniers jours, on note une forte concentration des éléments de la Séléka dans le centre-est du pays.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme



MISS INDÉPENDANCE 2014

Les lauréates reçoivent des dons de valeur

Les chèques remis par la société llogs integrated logistic services vont de 500.000 FCFA à 1.500.000 FCFA.

Le sérieux d'une compétition de beauté se mesure aussi par la capacité des donateurs à se prononcer d'abord puis à honorer de leurs engagements. C'est le constat que l'on fait avec l'élection Miss indépendance 2014. au nombre de ceux qui ont promis et ont tenu leurs promesses, figurent la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso; les ministres de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti et de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso.

Leur emboîtant le pas, la société Ilogs integrated logistic services que dirige Alain Ludovic Okoï, basée à Pointe-Noire, a honoré la fin de la semaine dernière à ses engagements pris lors de la soirée de cette prestigieuse compétition de beauté. La société Ilogs integrated logistic services a dépêché trois émissaires, le directeur des ressources humaines,

Alain Letembet-Ippet, la responsable de la communication de la société, Gaelle Mberi et

la responsable du service facturation, Stévie Lalissini, pour remettre des chèques aux



La photo de famille: les lauréates, les agents de la société llogs et le comité Miss indépendance

lauréates. Conformément aux promesses faites, la miss indépendance a reçu un chèque d'une valeur d'un million 500 FCFA; la première dauphine a recu 1 million FCFA et la deuxième dauphine a bénéficié de 500.000 FCFA. Sans compter des petits kits offerts par cette société via son service communication. « Je tiens toujours à Mayéyé et je dois m'y rendre en début d'année prochaine pour apporter le minimum que je pourrai avoir pour ces habitants, surtout les enfants orphelins. J'en profite aussi pour lancer un appel aux filles du département de la Sangha de participer à ce concours de beauté en 2015, car une fois lauréate, leur vie peut changer », a déclaré Aminata Ancia Pandi, miss indépendance 2014.

Partenaire de l'association Lumières d'Afriques que préside Ferréol Constant Patrick Gassakys, organisatrice de Miss indépendance, llogs integrated logistic services sponsorise le comité miss francophone depuis sa création jusqu'à ce jour.

Bruno Okokana





Masolo Ya Baninga

entre airtel et Warid

Nouveaux forfaits Appels+SMS+Internet

Active ton forfait et appelle tous tes amis de airtel et Warid à partir de 100 FCFA seulement.

1- Forfaits journaliers

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
100	2	2	2	Composer *170*1*1*1#	1 jour
300	6	10	10	Composer *170*1*1*2#	1 jour
500	12	20	20	Composer *170*1*1*3#	1 jour
1 000	30	50	50	Composer *170*1*1*4#	1 jour

2- Forfaits Week-end

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
300	30	30	30	Composer *170*1*3*1#	1 jour
500	80	30	30	Composer *170*1*3*2#	1 jour



Pour activer, compose *170*1#

Pour plus d'infos, appelle le 141 (Airtel) et 123 (Warid)



PUBLICATION

Bernard Mantélé signe un manuel d'initiation au journalisme

Dans la vision de guider les hommes de médias ainsi que les étudiants en journalisme, Bernard Mantélé vient de publier aux éditions Bovalet, un livre de 115 pages intitulé : le memento du journaliste.

Ce manuel qui comprend huit chapitres a été mis sur le marché le mercredi 17 septembre. Conçu comme un guide, il permettra, selon l'auteur, aux professionnels et aux étudiants en journalisme ainsi qu'aux formateurs des écoles et entreprises de presse de renforcer quotidiennement leurs capacités. « Bien écrire s'apprend, mais à condition de l'enseigner », a précisé Bernard Mantélé tout en soulignant que son ouvrage apporte des réponses simples aux questions incontournables que se pose tout journaliste ayant

choisi de travailler pour le compte d'un organe de presse. En outre, le livre démontre ce que font réellement les journalistes dans leur travail quotidien de collecte, de traitement et de diffusion des informations. D'autant qu'il décrit les principes généraux qui président à la construction d'une dépêche à travers des exemples pratiques. Il traite également des prescriptions d'écriture et rappelle les principales règles de grammaire. « Le lecteur trouvera dans ce manuel d'initiation au journalisme un aide-mémoire », a déclaré l'auteur.

Notons que Bernard Mantélé est détenteur d'un Master Of Arts en journalisme. Officier dans l'ordre du mérite congolais, il a commencé sa carrière en 1981 à l'Agence congolaise d'information (ACI).

Rock Ngassakys

MUSIQUE

Georges Weah chante contre Ébola

L'ex footballeur libérien, Georges Weah, toujours attentif à la situation de son pays a enregistré un morceau qui appelle à la mobilisation pour éviter la propagation de la fièvre hémorragique Ébola à travers la chanson « Levons nous tous pour combattre Ébola, Ébola est bien là ».

Ce morceau a pour but de sensibiliser les Libériens. « Il y a encore des gens aujourd'hui qui ne croient pas qu'Ébola existe, qui pensent toujours qu'Ébola n'est pas réel. Il faut les sensibiliser, aller dans les quartiers pour dire qu'il ne faut pas rigoler avec ça' », a affirmé George Weah. Pour lui, le meilleur moyen de faire passer le message est la musique, « Il faut que les gens écoutent la chanson dans tous les quartiers là où il y a le problème. C'est un message puisque la musique va loin. Notre voix et notre musique à la radio, à la télé, c'est ce que nous nous pouvons faire, c'est notre contribution. », a-t-il martelé.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

Ketsia Béatrice Bouanga Safou publie « Petite Yombé de France »

La cérémonie de présentation et dédicaces de «Petite Yombé de France « a eu lieu le 16 septembre à Brazzaville. Paru aux éditions Edilivres 2014, l'ouvrage « Petite Yombé » relate les vacances que Ketsia Béatrice Bouanga Safou a passées dans le district de Kakamoeka, dans le Kouilou, à l'âge de cinq ans. L'auteure parle aussi des valeurs de

l'éducation fondatrice qui lui ont été apprises par sa grand-mère Kambissi Marianne tout en affirmant que « Tout ce qu'elle sait aujourd'hui, c'est en Afrique qu'elle l'a appris. » « Petite Yombé de France » est un roman d'essai divisé en trois parties. Dans la première, l'auteure révèle ses origines congolaises, elle est Yombé. En effet, les Yombés sont un peuple d'Afrique Centrale établi dans le Mayombe, au centre de la République démocratique du Congo, au Cabinda et à l'Est du Congo Brazzaville. Ce peuple appartient au grand groupe des kongo. La langue



étant appelée kiyombé. Les Vili et les Yombés sont très proches, parlent presque la même langue avec la seule différence qui se situe au niveau de la phonétique. La deuxième partie du livre parle de l'histoire des royaumes et empires de l'Afrique avant l'arrivée des colons. Enfin, la troisième raconte des inventions faites par des Noirs. Agée de 22 ans,

Ketsia Béatrice Bouanga Safou est étudiante en France et membre du conseil de la jeunesse de Bondy. La jeune écrivaine a déjà écrit trois essais dont « l'ennemi du noir, c'est le noir »; « cahier d'une africaine désenchantée » ; « la France, une justice sans justesse et nulle et sans effet » qui lui avalu une invitation à la 23ème journée du livre politique français à l'Assemblée nationale française. L'ouvrage « Petite Yombé de France » a été aussi présenté le 16 mars 2014 à Dakar. Il compte 102 pages.

Rosalie Bindika





18 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2119- Mardi 23 septembre 2014

ORGANISATION DES ÉLECTIONS ET RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les députés UDPS, UNC et alliés s'évitent de cautionner l'illégalité

Ces élus de l'opposition ont décidé de suspendre leur participation à toute plénière qui aura pour ordre du jour le débat général sur les projets de lois du gouvernement portant sur ces deux matières.

Dans une déclaration rendue publique le 21 septembre dans la salle paroissiale Notre-Dame-de-Fatima, à Gombe, les groupes parlementaires UDPS et alliés et UNC et alliés ont dénoncé « le non-respect des textes, des lois et des engagements dans la conduite des affaires de l'État ».

Les députés membres de ces deux plates-formes ont, en effet, annoncé la suspension de leur participation à toute plénière qui aura pour ordre du jour le débat général sur les projets de lois du gouvernement portant organisation des élections ainsi que sur celui ayant trait à la révision de la Constitution. Elles reprochent au bureau de l'Assemblée nationale (AN) la prise de la liberté de « tenter de faire adopter le projet de calendrier de la session en fais ant fin on seulement de la loi en lamatière mais également des conclusions de la conférence des présidents du 17 septembre », malgré la clarté de l'article 130 de la Constitution et l'option de mise en veilleuse des questions mises en suspens. « Toutes ces initiatives contribuent à la dégradation de l'environnement général des élections avec comme conséquence de vicier



Lecture de la déclaration des groupes parlementaires UDPS et alliés et UNC et alliés par Samy Badibanga/Photo Adiac

dangereusement l'intégrité, la crédibilité et la transparence du processus électoral », ont déclaré ces deux groupes parlementaires.

Tirant les conséquences de ce qui précède, les groupes parlementaires UDPS et alliés ainsi que UNC & alliés ont également annoncé la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de leur participation aux activités de la Commission électorale nationale indépendante et ont demandé à leurs représentants de cesser, toutes affaires cessantes, toute participation directe ou indirecte aux

activités de cette institution.

Respect de la décision de la conférence des présidents

Ces deux groupes parlementaires de l'opposition ont, en effet, noté qu'en marge de l'ouverture de la session ordinaire de septembre à la Chambre basse du Parlement, la conférence des présidents s'est réunie le 17 septembre aux fins d'adopter l'avant-projet du calendrier à soumettre au débat en plénière pour validation. Pour ces deux plates-formes, les travaux se sont déroulés

dans un climat marqué par la prédominance des débats autour de différents projets de lois émanant du gouvernement dont les projets de lois portant organisation des élections et le projet de loi portant révision de certaines dispositions de la Constitution.

À en croire ces deux groupements, à l'issue d'un débat entre l'opposition et la majorité, la conférence des présidents a décidé de mettre en suspens ces deux questions. Alors qu'elle s'est également prononcée sur l'adoption de l'avant-projet du calendrier, sous

réserve de cinq points querellés, en attendant les résultats de la mission de bons offices que le bureau de l'AN devra mener au près des auteurs de ces différentes initiatives de loi.

Ces députés ont, par contre, souligné la surprise de toute l'opposition et de certains membres de la majorité qui ont préféré garder l'anonymat, parce que le bureau de cette institution a passé outre cette option levée à la conférence des présidents en inscrivant les cinq points susmentionnés dans l'avant-projet de calendrier de la session en cours. « Auregard de ce qui apparaît comme une véritable tentative de passage en force, les groupes parlementaires UDPS et alliés, UNC & alliés demandent au bureau de l'Assemblée nationale d'observer et de faire observer les disposi $tions\,de\,l'article\,130\,de\,la\,Constitution$ qui règlent la problématique de l'initiative de loi », ont-elles souligné, indiquant que la proposition de loi de l'honorable Sessanga avait l'avantage d'avoir été déposée bien avant, c'est-à-dire au mois de mai 2012. «Après avoir été officiellement saisi par le bureau de l'Assemblée nationale, le gouvernement $disposait\,de\,quinze\,jours\,au\,terme\,de$ l'article 130 alinéa 3 de la Constitu $tion\ pour formuler\ ses\ observations$ éventuelles. Passé ce délai, la proposition de loi était censée être mise en délibération à l'Assemblée nationale et non soumise à l'arbitrage du bureau », ont-elles soutenu.

Lucien Dianzenza

PARLEMENT

Des ONG plaident pour l'adoption de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome

Ces organisations ont également exprimé leur détermination à poursuivre leur plaidoyer pour la représentation, par le gouvernement, aux élus du projet de loi portant création des chambres spécialisées mixtes.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) basée à Kinshasa, la Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles (SFVS) basée à Goma et la Ligue pour la paix, les droits de l'Homme et la justice (Lipadhoj) basée à Bunia/Ituri ont exhorté le bureau de l'Assemblée nationale à soumettre au débat de sa session en cours la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome. Ces organisations rappellent que cette proposition va permettre l'harmonisation de la législation pénale congolaise. «La proposition de loi Balamage est essentielle pour la lutte contre l'impunité en RDC. Elle uniformise les peines pour les auteurs et complices et supprime la peine de mort qui se voit remplacée par la peine à perpétuité. Elle introduit dans le Code de procédure pénale les droits de l'accusé et des victimes, les mécanismes de coopération entre les juridictions congolaises et la CPI et renforce les dispositions sur le procès équitable pour l'ensemble du système judiciaire », a déclaré le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.

Dans un communiqué conjoint signé le week-end dernier, ces organisations ont noté comme avantages de l'adoption de ce projet de loi la définition des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du crime de génocide; ainsi que l'affirmation de la compétence territoriale pour ces crimes lorsqu'ils sont commis sur le territoire national et de la compétence personnelle active, lorsqu'ils sont commis à l'étranger par les ressortissants congolais.

Il y a également l'affirmation de la compétence universelle, c'est-àdire déclarer compétentes les juridictions congolaises à l'égard de toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui commettent ou donnent l'ordre de commettre les infractions graves aux Conventions de Genève et à leur premier Protocole additionnel, et ce, pour les actes commis aussi bien sur le territoire congolais qu'en dehors de celui-ci. Parmi les avantages, ces ONG ont aussi épinglé l'introduction des principes relatifs à la responsabilité pénale et les motifs de son exonération; le respect du principe de l'équité des procès à tous les stades de la procédure pénale; les garanties en matière des réparations véritables en faveur des victimes; l'organisation de la coopération avec la Cour pénale internationale en matière d'enquêtes menées par elle, en matière d'arrestation et de remise des personnes accusées et en matière

d'exécution des jugements et des peines; ainsi que la suppression de la peine de mort dans l'arsenal juridique congolais. «Les députés ont le devoir de l'adopter au cours de la session en cours. Car la RDC continue à faire face aux violences sexuelles, aux meurtres de masse, aux enlèvements, aux disparitions forcées et exécutions extrajudiciaires, aux tortures, aux déplacements forcés des populations civiles sans que les plus hauts responsables de ces exactions soient punis de manière à prévenir de nouveaux cycles de violence », a déclaré la présidente de SFVS, Justine Masika.

Alors que le directeur de la Lipadhoj, Me Pascal Maki a noté qu'« en ratifiant le Statut de la CPI, la RDC a pris l'engament de coopérer pleinement avec celle-ci et à mettre en œuvre des mécanismes de complémentarité au niveau national ».

Pour ce dernier, en effet, l'adoption de la proposition de loi de mise en œuvre constituera un signal fort de la RDC qu'à sa détermination à exécuter son obligation première de rendre justice aux victimes des crimes internationaux.

Il est rappelé que cette proposition de loi, endossée par le Député Balamage, a déjà fait l'objet d'examen abondant à la Commission politique, administrative et juridique et que le bureau de l'Assemblée nationale est en possession de son premier rapport.

DISTINCTION

Le Dr Mukwege lauréat du prix des Solidarités

Le docteur sera primé, le 16 octobre, par l'hôpital Saint-Pierre en Belgique associé à l'ONG Médecins du monde.

C'est la première fois que ce prix sera décerné par ces organisations. Le Dr Patrick Van Alphen, coordinateur du prix, explique qu'à la base de ce prix, il y avait la volonté de voir le centre hospitalier universitaire Saint-Pierre soutenir un projet, mais aussi une probléma-

tique, en distinguant une personne. « Le travail du Dr Mukwege est exceptionnel et nous voulions surtout éviter de tomber dans le domaine de la charité. Nous lançons donc une campagne de récolte de fonds, mais aussi d'information du public. Caril ne sert finalement pas à grand-chose de réparer ces femmes si c'est pour qu'elles soient ensuite à nouveau victimes des mêmes violences barbares. En remettant ce prix, nous voulons sauver le plus possible de femmes et de fillettes victimes du viol de masse, mais aussi tenter de combattre la cause de ce génocide, pratiqué pour faciliter le pillage des ressources minières utiles à notre progrès informatique », a-t-il expliqué. Le 16 octobre, le prix sera remis au Dr Mukwege lors d'une soirée de gala dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles en présence de nombreuses célébrités belges.



Nominé au prix Sakharov

Le gynécologue congolais est également nominé pour le prix Sakharov pour la liberté de penser. La liste des sept candidats a été rendue publique le 19 septembre par le Parlement européen. Pour ce prix, Denis Mukwege est soutenu par les socialistes et les libéraux au sein du Parlement européen. Parmi les autres candidats en lice, on compte l'ex-députée néerlandaise d'origine somalienne Ayaan Hirsi Ali. Le lauréat sera choisi le 16 octobre par les chefs des groupes politiques du Parlement européen et le président du Parlement. Le prix Sakharov sera officiellement remis le 26 novembre à Strasbourg. Depuis 1988, il récompense chaque année un défenseur des droits de l'Homme et de la démocratie. L'an dernier, c'est la jeune militante pakistanaise pour le droit à l'éducation Malala Yousafzaï qui avait obtenu le prix.

Patrick Kianimi

N° 2119- Mardi 23 septembre 2014 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 19

JUSTICE

Les avocats du pasteur Amisi Mwana Ngoy dénoncent une tentative d'assassinat de leur client

Dans une note d'explication adressée aux autorités judiciaires du pays, ces avocats les interpellent sur le danger qu'encourt l'homme de Dieu et ses pairs de l'Église « Tabernacle de la Moisson » et réclament que justice soit faite.

Une bande des criminels avait été appréhendée et mise en détention le 6 septembre dernier à la suite d'un mandat de perquisition domiciliaire et d'arrestation exécuté à son encontre par un officier de police judiciaire. Évoquant cette situation dans une correspondance adressée aux différentes autorités judiciaires du pays, Me Mbwebwe Kazadi et ses pairs, en l'occurrence Mutombo Mukadi, Serge Mutshipule et Faustin Kangudia, dénoncent une tentative d'assassinat dont leur client avait été l'objet le 3 septembre à son domicile sis au n°2 de l'avenue Ndanu au quartier Motel Fikin (15^e rue Limete). Dans ce document dont les Dépêches de Brazzaville avaient reçu une copie, le conseil du révérend pasteur Amisi Mwana Ngoy confirme « l'assaut d'assassinat » dont l'homme de Dieu avait été victime le 3 septembre

Appréhendé au domicile de la victime avec une arme de guerre par les policiers affectés à la commune de Limete, le neveu du pasteur du nom d'Amisi Mwana Ngoy serait passé aux aveux, à en croire ledit document. S'appuyant sur les révélations de ce dernier citant, entre autres, Amisi Lobandji, fils de Charles Lobandji (pasteur de Lodja actuellement à Kinshasa) comme pourvoyeur de l'arme mise à sa disposition-unrevolver GP type belge n°245 PM22599 - en contrepartie d'un montant de 50.000 dollars ainsi que son fils Joseph Lobandji, le conseil du pasteur est convaincu être en face d'une « association des malfaiteurs ». Cette dernière aurait, d'après les avocats de la victime, conçu, organisé et procédé à l'exécution d'une entreprise criminelle destinée à éliminer physiquement le pasteur Amisi Mwana Ngov du Tabernacle de la Moisson situé au n°109 dans la commune de Kinshasa.

D'après la même source, les quelques membres de la bande criminelle mis aux arrêts par l'officier de police judiciaire, instructeur de cette affaire, furent momentanément relâchés avec obligation de se présenter à l'Auditorat militaire supérieur de Matete qui s'était saisi de cette affaire criminelle sur ordre de l'auditorat militaire général lui aussi saisi par les conseils du révérend pasteur Amisi Mwana Ngoy. Alors que le dossier avait été transmis à l'auditorat supérieur de Matete qui l'avait enregistré dans ses registres, Amisi Lobandji, le pourvoyeur présumé de l'arme du crime, a été de nouveau arrêté et placé en détention préventive, allègue le Conseil du pasteur victime. Toutefois, les signataires du document émettent des appréhensions quant à la suite de cette affaire

au regard des accointances qu'entretiendraient le magistrat instructeur du dossier et les présumés commanditaires de la tentative d'assassinat contre leur client.

Les avocats évoquent un « entre-

tien de complot avant la confron-

Achat de conscience

tation » qu'auraient eue les deux parties en date du 12 septembre dernier vers 8 heures. « Ceci est le résultat scandaleux des opérations d'achat de conscience et du clientélisme qui fait vivre », notent-ils. Si bien que, poursuivent-ils, «le magistrat instructeur s'était trouvé dans l'impossibilité d'instruire impartialement cette affaire à cause de ses partis pris et des rapports qu'il entretenait avec les personnes poursuivies, parce qu'il avait ses motifs sérieux de protéger ses intérêts personnels dans cette affaire, dans le but de bloquer la démarche tendant à démasquer toute la bande criminelle à qui il offrait à priori faveur, préférence et prévention au détriment de la bonne administration de la justice ». Indignée par l'attitude affichée par les présumés commanditaires de l'acte criminel, le conseil du pasteur Amisi Mwana Ngoy dénonce le fait que les incriminés se prévalent d'une certaine impunité au point de narguer la justice au motif que leurs frères « useront de leur influence et de leur autorité liée à leurs fonctions publiques » pour qu'ils ne soient pas punis conformément à la loi. Et pourtant, avancent les avocats du pasteur, « cette bande criminelle à mains armées était déterminée dans ses sentiments terroristes à éliminer physiquement le révérend pasteur Amisi Mwana Ngoy, à renverserl'évêché auquelilest attaché et à éliminer tout un groupe de révérends pasteurs et toute personne qui communie avec lui en vue de faire taire la vérité qu'ils enseignent au peuple de Dieu ». Tirant d'ores et déjà la sonnette d'alarme, les auteurs de la correspondance susdite interpellent les autorités sur le danger qu'encourent leur client et les autres pasteurs du Tabernacle de la Moisson tout en réclamant que justice soit faite. Le conseil du pasteur Amisi Mwana Ngoy déclare enfin faire confiance à l'auditorat militaire général qui a repris cette affaire pour la poursuite de toute personne impliquée. Concluant leur lettre sur un appel à la raison, ils expliquent que « le souffle de vie de l'être humain est une création et un capital exceptionnels, fragile, tellement fragile, que les lois de l'univers, hasard et nécessité, n'aient jamais réussi à inventer. L'exposer à l'arme, à la mort pour son élimination pure et simple, il n'y a pas une loi qui puisse justifier un tel acte odieux d'abattre l'être humain et de le priverillégitimement de la jouissance de la vie ». Ce qui constitue en soi, notent-ils, «une injustice condamnable qui semble installer le système de terreur et de la jungle comme principe directeur des rap-

ports humains ». **Alain Diasso**

PERCÉE DU DOLLAR AMÉRICAIN

Vers une baisse des bénéfices à l'étranger des grands groupes américains

Le billet vert continue à se valoriser face à un panier de six monnaies, et cette tendance haussière sur dix semaines d'affilée pourrait à terme affecter certains secteurs dont celui des matières premières.

Selon Reuters, le dollar américain connaît sa plus belle percée depuis la création en 1973 de l'indice qui mesure sa valeur face à d'autres monnaies. Les conséquences se feront ressentir essentiellement sur les bénéfices des patrons des multinationales opérant hors des États-Unis d'Amérique et particulièrement des entreprises évoluant principalement dans le secteur des matières premières. Il faut savoir qu'en RDC, les plus gros investisseurs miniers sont américains.

Après avoir évolué dans les marges stables ces dernières années, la devise américaine a connu une tendance haussière qui n'est pas prête de stopper. Déjà cette situation est à l'origine

d'une baisse des prix des matières premières, notamment les métaux précieux, le mais et le pétrole. Le phénomène a été observé au cours des dernières semaines. Et le danger semble réel pour les entreprises de grande consommation qui font beaucoup d'affaires à l'étranger. En effet, ces changements des termes de change affecteront les gros groupes qui développent leurs activités à l'étranger. Le cas d'Exxon mobil qui réalise 36% de son chiffre d'affaires aux États-Unis d'Amérique et le reste à l'étranger. Au cours des dix dernières semaines, l'action de ce pétrolier américain a baissé de 5%

Toutefois, on est encore loin d'un scenario «catastrophe». En effet, les analystes estiment que ces pertes peuvent être compensées par des gains tirés d'autres activités. Par exemple, une baisse du prix du litre à la pompe entraîne forcément une hausse de l'épargne des ménages ou un report de l'argent économisé à autre chose.

Le consommateur américain gagne en utilisant une monnaie forte, et une forte consommation ne peut que stimuler davantage l'économie américaine

Plusieurs paramètres pourront produire des effets en cas de persistance de la tendance haussière du dollar américain au cours des prochaines semaines. Il y a d'abord le taux d'inflation aux États-Unis d'Amérique puis le rythme et l'ampleur des gains, et enfin l'avis des professionnels du marché. Il ne faut pas négliger non plus d'autres paramètres capables d'influencer négativement cette tendance haussière du dollar américain, notamment l'évolution dans la zone euro et les troubles géopolitiques et économiques. Sans ces éléments perturbateurs, les conséquences de la hausse de la devise américaine resteront malgré tout mineures sur la bourse car celle-ci a le temps de s'adapter, à condition que le rythme du mouvement ne soit pas trop rapide.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Aucun nouveau cas d'Ébola enregistré

Selon le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, c'est depuis le 10 septembre que le dernier cas de la maladie à virus Ébola a été enregistré. Ce qui l'amène à soutenir qu'on est sur la voie de maitriser cette épidémie.

Depuis la déclaration officielle de cette maladie meurtrière le 24 aout par le ministre de la Santé publique, on a enregistré un total cumulé de soixante-onze cas dont dix-huit suspects, vingt-six probables et vingt-sept confirmés et quarante décès. Un cas a été guéri à Lokolia. Trois cent soixante-sept contacts sont actuellement suivis. Un laboratoire mobile a été mis en place à Lokolia pour accélérer le dépistage de cas. Depuis son installation, ce laboratoire a déjà analysé cent un échantillons dont vingt-sept se sont avérés positifs au virus Ébola.

Actuellement sur le terrain, la situation est sous contrôle. Les équipes qui sont sur place à Djera, à Boende et à Mbandaka travaillent en synergie pour endiguer cette épidémie. Au niveau de Kinshasa, grâce à la télé-conférence

qui se tient chaque mardi et vendredi au siège de l'Unicef, les différents partenaires intervenants dans la lutte contre cette épidémie avec le ministre de la Santé publique sont en contact avec les équipes qui sont basées à Djera, Boende et Mbandaka pour être informés de ce qui se passe sur le terrain. Grâce à cette vidéo conférence, le ministre de la Santé publique et les partenaires sont en mesure de faire le suivi de ces interventions qui sont déployées sur place à Djera.

Renforcer la communication pour prévenir l'épidémie

Dans la lutte contre la maladie à virus Ébola, la communication est un volet important pour prévenir cette maladie. Dans le souci d'aider toute personne désireuse d'avoir des informations sûres sur cette maladie mortelle, le ministre de la Santé publique avait communiqué au cours d'un point de presse deux numéros verts. (+243) 999971005 et (+243) 810800020.

Ces numéros sont déjà opérationnels au niveau du ministère de la Santé publique.

Au niveau de la commission communication du comité national de lutte contre la maladie, des supports de communication ont été publiés tels que les affiches, les dépliants, toujours dans le souci de renforcer la communication

Des séances de sensibilisation et des briefings ont été aussi organisés avec des professionnels des medias, des chefs des confessions religieuses.

Aline Nzuzi

CONGO IN HARLEM

La sixième édition prévue du 16 au 26 octobre

L'évènement se tiendra au Maysles Cinéma, situé à Harlem, célèbre quartier New-yorkais

Comme chaque année, cette sixième édition prévoit de nombreuses activités, notamment la diffusion de certains films. Ainsi, une table ronde spéciale sur l'état actuel du journalisme en République démocratique du Congo sera organisée en collaboration avec la Columbia University School of Journalism's Brown Institute for Media Innovation.

Parmi les films qui seront diffusés figurent la fiction « Sœur Oyo » de Monique Mbeka Phoba, les documentaires « Examen d'État » de Dieudo Hamadi, « Tatu » du réalisateur cubain Jorges Fuentes, sur le séjour de Che Guevara au Congo,

et « Virunga » d'Orlando von Einseidel. Également au programme la projection d'images d'archives prises lors du célèbre combat Mohamed Ali-George Foreman tenu à Kinshasa et dont on célèbre le quarantième anniversaire cette année. Dans le cadre du projet « Afriq'Anim'Action », huit courts métrages d'animation seront également projetés. Ces films ont été réalisés par des étudiants en cinéma de la RD Congo, du Rwanda, du Burundi et du Congo-Brazzaville, sous la supervision du célèbre cinéaste congolais Jean Michel Kibushi. Par ailleurs, des photos de la ville de Kinshasa, prises dans les années 1950 et 1960 par le photographe Jean Depara, seront également présentées par la Pigozzi Contemporary African Art Collection. Congo in Harlem est une organisation volontaire sans but lucratif produite par Maysles Cinema, True-Walker Productions, et l'association Friends of the Congo (Les Amis du Congo). Lancé en 2009, « Congo in Harlem » est une série annuelle de films et d'événements consacrés à la RDC. La série met en vedette un large éventail de films de réalisateurs congolais et internationaux. Elle met en lumière les enjeux importants auxquels la République démocratique du Congo fait face aujourd'hui. La plupart des projections sont suivies par des séances de question-réponse avec les cinéastes, des tables rondes ou des spectacles musicaux. « Congo in Harlem» vise à offrir au public la possibilité de célébrer la culture congolaise, d'en apprendre davantage sur les questions d'actualité liées à la RDC, de dialoguer et de s'impliquer.

Patrick Kianimi

20 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2119- Mardi 23 septembre 2014

INTERVIEW. MGR XAVIER VALDÈS

«Le bienheureux Alvaro del Portillo a lié son nom à l'histoire du Congo»

Plus de trois cents Congolais vont se rendre cette semaine à Rome via Madrid pour assister, le 27 septembre, à la béatification de Mgr Alvaro del Portillo. Vicaire régional de l'Opus dei en RDC depuis 2007, une prélature d'extension internationale de l'Église catholique, Mgr Xavier Valdès qui exerce dans ce pays sous l'impulsion du successeur de saint Josémaria parle de Don Alvaro au cours d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville: Le 27 septembre, Don Alvaro sera béatifié à Madrid, qu'est-ce que cela représente pour l'Opus dei et l'ensemble des chrétiens catholiques?

Mgr Xavier Valdès: La béatification de Don Alvaro est tout d'abord un don que Dieu fait à l'Église, à l'Œuvre et à chacun d'entre nous. Cet évènement nous remplit d'une joie profonde. Nous remercions le Pape François qui a décidé de béatifier cet évêque - qui a été pour nous tous, d'abord un frère, puis un père – qui a tant aimé et servi la sainte Église. La béatification est également une exhortation à répondre avec une plus grande fidélité à l'appel à la sainteté que le Christ nous adresse. À l'occasion de sa béatification, Don Alvaro est proposé par l'Église comme exemple et intercesseur auprès de

 $LDB: Une forte \ d\'el\'egation \ de \ la$

RDC devra se rendre à Madrid et à Rome pour la béatification de Don Alvaro, pourquoi une telle mobilisation des chrétiens congolais?

MXV: Mgr Alvaro del Portillo, poussé par son grand amour de l'Afrique, était venu à Kinshasa en août 1989. Touché par la réalité qu'il a découverte et sous son impulsion, certaines initiatives sociales, sur la base de ses orientations concrètes, furent promues par des Congolaises et des Congolais. Le Centre Hospitalier Monkole, par exemple, l'a été en réponse aux suggestions qu'il reçut des évêques du Congo. Citons aussi, l'Institut supérieur en sciences infirmières, le Centre de formation et d'appui sanitaire ou encore le Centre de formation professionnelle de Kimbondo. Ces projets rendent un service à la population congolaise et participent à l'effort de développement du pays. Il est clair que, par sa sollicitude pastorale envers le Congo, le Bienheureux Alvaro del Portillo a lié son nom, de façon concrète, à l'histoire de notre pays. C'est la raison de cette mobilisation: la dette de gratitude envers Don Alvaro.

LDB: Qui est Mgr Alvaro del Portillo?

MXV: Mgr Alvaro del Portillo (1914-1994), premier évêque-Prélat de l'Opus dei, sera béatifié à Madrid, le 27 septembre 2014. Il fut élu à la tête de l'Opus dei le 15 septembre 1975 et fut le premier successeur de saint Josémaria après avoir été son bras droit pendant de nombreuses années. En tant que prélat, il a promu le début de l'activité de l'Opus dei dans vingt nouveaux pays et



Mgr Xavier Valdès, vicaire régional de l'Opus dei au Congo

de nombreuses initiatives sociales et éducatives parmi lesquels le Centre Hospitalier Monkole et l'Institut supérieur en sciences infirmières (ISSI) sont nées sous son impulsion. Il participa activement au Concile Vatican II (1962-1965). Entre autres, il a été le secrétaire de la commission qui a élaboré le décret Presbyterum Ordinis, sur le ministère et la vie des prêtres. Durant un grand nombre d'années, il a été aussi consulteur de la Congrégation pour la doctrine de la foi. En août 1989, il réalisa un voyage pastoral en RDC, ex-Zaïre. Pendant plus d'une semaine, il rencontra de nombreuses personnes, parmi d'autres l'actuel archevêque de Kinshasa, Laurent Cardinal Monsengwo, à ce moment président de la Cénco.

LDB: Quel rôle a-t-il joué en tant que successeur de Josemaria pour asseoir l'œuvre à travers le monde?

MXV: Il me semble que le décret sur les vertus de Don Alvaro peut répondre à la question : « Le zèle pastoral manifesté par Álvaro del Portillo dans son gouvernement de l'Opus dei eut aussi pour objectif l'expansion des apostolats des fidèles de la prélature au service de l'Église: pendant ses dix-neuf $ans \, de \, gouvernement, l'Œuvre \, a \, ouvert$ des centres stables dans vingt nouveaux pays. Cette sollicitude apostolique l'a conduit à réaliser d'innombrables voyages dans les pays où l'Opus dei est présent pour encourager dans leur vie spirituelle et leur apostolat les fidèles de la prélature et de nombreux chrétiens de toutes conditions. Pour accélérer l'évangélisation, il a fait que l'activité apostolique de la prélature soit toujours menée au service des Églises particulières. C'est à sa préoccupation pour la formation doctrinale des prêtres que l'on doit l'Université pontificale de la Sainte-Croix (Rome), projet déjà envisagé par saint Josémaria.

LDB: Quelles sont les actions ou les différentes activités organisées par l'Opus dei pour asseoir sa doctrine sur le plan social, morale, religieux, etc.

 $\boldsymbol{MXV}: L'Opus \, dei \, offre \, une \, assistance$ et des conseils à tous ceux (membres ou non) qui souhaitent rechercher la sainteté dans la vie de tous les jours. Désirant servir la société, des membres de l'Opus dei s'associent à d'autres personnes (catholiques, non catholiques, non chrétiennes ou sans croyance particulière) pour organiser des activités éducatives, sociales ou culturelles partout dans le monde. Ces activités sont ouvertes à tous, sans distinction de race ou de condition sociale. En Afrique, nous pouvons citer Strathmore University (Nairobi, Kenya), Niger Foundation Hospital (Enugu, Nigeria), l'Institut Supérieur en Sciences Infirmières (Kinshasa, RDC), le Centre Hospitalier Monkole (Kinshasa, RDC) et bien d'autres initiatives en Ouganda, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Afrique du Sud. L'Opus dei dispense une formation chrétienne et une assistance pastorale aux personnes qui fréquentent ces ini-

Gypsie Oïssa Tambwe

CATCH

Tout s'est joué entre mysticisme et fétichisme à la Halle de la Gombe

Difficile d'établir la limite entre la réalité et l'illusion lors des quatre combats livrés en marge de l'exposition photos Les sorciers du Ring et Catcheurs congolais dans la Grande Halle de l'Institut français (IF) la nuit du 19 Septembre sous le regard d'une assistance en effervescence.

La Halle de la Gombe a été le théâtre de spectacles hors du commun la nuit de vendredi, les quatre combats qui avaient mis aux prises dix catcheurs étaient de vraies épreuves de forces mystiques. Il y en avait assez pour laisser sans voix et créer une grande agitation. Le public hétéroclite qui s'était constitué autour during érigé au cœur de la Grande Halle avait en bonus la bruyante fanfare, ingrédient participant à l'atmosphère surréaliste propice aux démonstrations plus impressionnantes les unes que les autres des sorciers du ring.

D'entrée de jeu, le premier spectacle offert par Sayo Lingwanda et Liyebo plantait le décor de la soirée qui s'est déroulée dans une atmosphère fortement empreinte de mysticisme. À peine vêtu d'un simple morceau d'étoffe rouge noué autour des reins, le lingwanda, culotte qu'arborent généralement les lutteurs traditionnels, Sayo a eu raison de son adversaire pourtant plus frêle non pas à la force de son poignet mais en usant d'un sortilège. En effet, c'est à l'aide de son pigeon « Yaya » qu'il l'a mis

K.O. Dans un premier temps désaxé par le démembrement de l'oiseau décapité avec les dents et ensuite coupé en deux par Liyebo qui s'en est en partie aspergé le sang avant de reproduire ce geste sur sontorse nu, Sayo est parvenu à recoller les morceaux à l'aide d'une poudre blanche extraite d'uncarton. La reconstitution s'est réalisée sous le regard amusé des uns et médusé des autres, comme s'il recollait une simple feuille de papier déchirée.

Le second combat est le seul où la force physique a pris le dessus sur le fétiche. Aux prises avec Autriche Liboma (le fou), City Train, champion d'Afrique de catch 2010, est venu à bout des tentatives d'envoutement de son adversaire malgré le renfort de Gorille. Mais c'est

non sans peine qu'il a réussi à river sur le sol les deux compagnons qui ont fini le combat inanimés. Triste fin pour Autriche Liboma qui, comme son nom l'indique, est une sorte de fou furieux. Son entrée, l'une des plus spectaculaires de la soirée chaussé d'un seul pied, un mini short en lambeau d'un côté plus long que l'autre et surtout le cou enserré d'une chaîne dont une partie couvre le torse impressionne. Cette apparition scénarisée de sorte à souligner la dangérosité du personnage, tiré par la chaîne alors qu'il y oppose une certaine résistance, n'aurait été que pur spectacle. Le prétendu fou à lier ne fait pas le poids face au robuste City Train qui ferait bien le double, voire le triple de sa masse. Plus pitoyable encore était le



tableau offert par Gorille dont les gesticulations de grand singe n'étaient au final que pures grimaces puisqu'il a fini le combat au tapis écumant et inerte au point qu'il a été extrait du ring et transporté à bout de bras dans les coulisses.

Un catcheur généreux

Tombeur de Sacré, Guerrier Maseke était définitivement plus puissant que son adversaire. Monté sur le ring avec trois accessoires, deux cercueils et une canne en plus de son habituelle coiffe de cornes d'antilopes. Un peu moins chargé, Sacré arbore un fétiche ancestral, une statue dont l'aspect ne laisse aucun doute sur son office : un objet d'ensorcellement. Le public assiste même à une scène macabre où la canne de Guerrier Maseke et la statue de Sacré sont placés face à face à près d'un mètre de distance essayant l'un comme l'autre de neutraliser le pouvoir adverse. L'autre démonstration de force, c'est le feu qui trouve sa place dans le spectacle où il n'est question que de pratiques occultes. Et la cerise sur le gâteau, c'est quand après mis K.O. Sacré, le Guerrier aux cornes tire de son cercueil rouge, celui-là meme qui a servi à river au sol son adversaire, des sucreries, notamment des paquets de biscuits et autres boîtes de sardines qu'il jette à l'assistance. Pourtant vide quelques instants plus tôt, ill'avait exhibé juste avant qu'il ne s'agenouille à côté de Sacré désormais hors de combat.

Vainqueur contre le duo Zombie

Yannick-Hosanna, 6 Bolites a servi un spectacle de fin déconcertant. La suprématie du catcheur vêtu des couleurs nationales de pied en cap, masqué de surcroît, ne faisait aucun doute. Les gringalets ne pouvaient pas espérer faire mouche face aux gros biceps de 6 Bolites, si évidemment ils ne comptaient pas sur leurs fétiches et aux mauvais sorts qu'ils avaient choisis d'opposer à sa force. Plus entreprenant que Hosanna, le jeune catcheur à la jupette Zombie Yannick a accusé néanmoins deux échecs lors de ses deux tentatives d'envoûtement. Acharné à vouloir faire danser son adversaire, il n'y parvient qu'au troisième essai et avec grand peine. Mais à son tour, 6 Bolites recourt au sort pour en découdre avec ses deux antagonistes. Après les avoir cloués au sol et gagné le combat, il prend un malin plaisir à les ensorceler comme pour se venger de l'avoir tourné en ridicule quelques instants. Comme pris de folie, l'un à la suite de l'autre mais également Autriche Liboma venu à leur rescousse, ils ont couru hors du ring et se sont agrippés sur la charpente métallique de la Halle. Perchés jusqu'à ce que 6 Bolites daigne défaire son sortilège s'approchant de la charpente. Quelques mots, que l'on suppose être une formule magique, ont suffià cet office. Sortis de l'enchantement, les trois catcheurs reviennent sur le ring surpris de constater que le combat avait déjà pris fin.

Nioni Masela

RDC/KINSHASA | 21 N° 2119- Mardi 23 septembre 2014 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

DIVISION 1/TOURNOI QUALIFICATIF

AC Capaco accède au championnat national

En finale sur le site Est à Bukavu, l'AC Capaco de Beni a dominé l'OC Bukavu Dawa aux tirs au but après une égalité d'un but partout. C'est le premier club issu du tournoi qualificatif à accéder à la 20° édition du championnat national de football.

Le tournoi qualificatif pour accéder à la 20e édition du championnat national de football a connu son épilogue le 21 septembre sur le site Est domicilié à Bukavu dans la province du Sud-Kivu.

En finale de cette du tournoi qualificatif sur ce site, l'AC Capaco de Beni (Nord-Kivu) a pris le dessus, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu, du club local de l'OC Bukavu Dawa (Sud-Kivu),

aux tirs au but (4-3) après un but partout à l'issue du temps réglementaire. L'AC Capaco a fait un parcours laborieux sur le site de Bukavu, en commençant par éliminer l'AS Kabasha de Goma (Nord-Kivu) aux tirs au but également après un nul de zéro but partout à la fin du temps réglementaire.

Ensuite, le club de Beni a disposé, le 19 septembre, de l'AS Kamisungu de Kalima dans la province du Maniema par trois buts à zéro, avant de battre en finale du tournoi l'OC Bukavu Dawa, une fois encore, aux tirs au but.

Sur le site Centre situé à Mbuji-Mayi dans la province du Kasaï oriental, la finale devrait opposer, le 22 septembre, au stade Tshikisha, le club local d'AS Bantous au Groupe Bazano de Lubumbashi (province du Katanga). Pour accéder en finale du tournoi sur ce site, l'AS Bantous s'était défait de l'AS Saint-Luc de Kananga (province du Kasaï occidental) par un but à zéro, une réalisation de Papy Cibadi à la 12^e minute de jeu. Pour sa part, Groupe Bazano a battu l'AS Kilimandjaro, un autre club de la province du Katanga, par un but à zéro, une réalisation de Chanel Kajila à la 89e minute de jeu.

Dans la poule Ouest à Bandundu Ville, la finale devrait opposer, le lundi au stade du 6 Mai, le Racing Club de Kinshasa au FC Tonnerre de Matadi.

Le Racing Club de Kinshasa s'est adjugé une place en finale en battant l'AS Saint-Hyppolite de Bandundu, alors que FC Tonnerre a éliminé Vea Sport du Bas-Congo (0-0, 4 tirs au but à 2).

Martin Enyimo

INTERVIEW. LORHIM DIAFUKA

« J'ai été fier d'apprendre que la RDC va abriter la CAN U23 en 2015 »

Le public sportif congolais a découvert le gardien de but Lorhim Diafuka lors de la CAN U20 en Algérie en 2013. Et le jeune portier de la RDC a été élu homme du match entre la RDC et le Gabon. À une année de l'organisation de la CAN 2015 de moins de 23 ans que va abriter la RDC, lui, qui espère faire

partie des Léopards donne ses impressions aux Dépêches de Brazzaville



LD: Je suis actuellement au Canada où je suis en négociation avec plusieurs clubs de MLS (Major Soccer League). Ma situation devrait se décanter dans les prochains jours.

LDB:En 2013, tufaisais partie de la sélection d'U20 de la RDC qui a pris part à la CAN en Algérie. Que gardez-vous de cette compétition?

LD: Je garde un très bon souvenir de cette compétition, malgré un mauvais parcours. Je pense que cette expérience, en tant que jeune joueur, nous a beaucoup apporté, tant sur le plan sportif qu'humain. Si c'était à refaire, je le referais sans hésiter.

LDB: On a comme l'impression que les internationaux RD-congolais ont du mal à se forger des places dans des grands clubs européens comme les Africains. Quelle peut en être la raison? Et comment y remédier?

LD: Je pense, concernant les interna-



tionaux congolais, qu'il n'y a pas de remède magique. Seul le travail paie. Le Congo est en train de beaucoup lieu de la RDC. Que faire pour les attirer chez les Léopards? LD: Le fait d'avoir ce métissage est

rent jouer avec les équipes natio-

nales de leurs pays d'adoption au

pour moi une richesse mais également un choix pas évident. En effet, faire un choix demande beaucoup de réflexion. Je ne pense pas que l'on puisse attirer un joueur à jouer pour le Congo. C'est un choix de sa part. Ce qu'il faudrait régler, à mon humble avis, c'est l'organisation, la préparation chez les jeunes qui n'est pas idéale pour attaquer de grande compétition, par exemple, la CAN U 20. Mais avec le temps et les moyens mis en place, cela va se régler.

LDB: En 2015, la RDC va abriter la CAN de moins de 23 ans qualificative pour les Jeux olympiques de 2016 de Rio de Janeiro au Brésil. Que représente pour vous cette compétition, vous de la génération qui a pris part à la CAN Juniors 2013?

LD: Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'étais fière que la RDC abrite un tel évènement (CAN U23 2015) guand on

Noms: Lorhim Diafuka

Né le 4 mars 1993 à Bordeaux (France) Gardien de but, droitier, 1m80, 75 Kg, International U20 RDC, 30 sélections compétitions

CAN U20 (Algérie mars 2013)

Festival International de Toulon avec le Congo (U21) - Trophée Meilleur

Tournoi International de Football de Talence (mai 2011) Clubs

2006-2007: Girondins de Bordeaux (France) 2007-2009: Villenave d'Ornon (France)

2009-2012: Girondins de Bordeaux (France) 2012-2014: Vannes Olympique Club (France).

évoluer au niveau du football avec notamment de jeunes congolais qui, de plus en plus, signent en tant que des professionnels. Mais peut-être qu'avec le temps, il peut y avoir un ou deux joueurs qui réussiront à s'imposer dans de grands clubs en Europe.

LDB: Plusieurs jeunes qui sont nés ou grandis en Europe préfèconnaît ce qui se passe au pays. Ce genre de nouvelles fait plaisir. Pour moi, je seraitrès heureux de participer à un tel évènement, surtout à domicile devant tout le peuple congolais qui va nous pousser, ce serait fantastique. Moi, je suis Congolais et fier de l'être. J'espère qu'un jour, si Dieu est avec moi, je pourraijouer avec les A (Léopards Seniors).

C1 AFRICAINE/DEMI-FINALES ALLER

V.Club s'impose à Kinshasa, Mazembe perd à Sétif

Les qualifications en finale de la 19e édition de la Ligue des champions d'Afrique pour les deux clubs de la RDC, AS V.Club de Kinshasa et TP Mazembe de Lubumbashi, sont encore possibles au terme des demifinales aller disputées le weekend dernier.

Le 21 septembre au stade Tata Raphaël de Kinshasa, les Dauphins Noirs de la capitale ont remporté cette première manche de la demi-finale par deux buts à un face aux Tunisiens du CS Sfaxien.

52° minute sur un but contre son camp du défenseur Amroussi Laaroufi après un centre de milieu international zambien Rainford Kalaba. Mais à la 56e minute, le club sétifien a égalisé par Younes d'une tête plongeante. La partie s'est arrêtée car les joueurs de Mazembe ont protesté contre ce but, réclamant la position litigieuse de Younes, Ensuite, Mazembe s'est créé des occasions nettes de but, alors que Entente Sétif évoluait en contre. Le coach Patrice Carteron a alors procédé à des changements, avec les montées de Jonathan Bolingi à la place du Tanzanien Mbwana Ali Samatta, du Zam-



V.Club et Mazembe peuvent encore se qualifier pour la finale de la C1 africaine (photo radiookapi.net et tpmazembe.com)

V.Club a ouvert la marque par le biais de l'international Firmin Mubele Ndombe à la 36^e minute de jeu sur une reprise acrobatique, après un corner d'Ebunga remis dans l'axe de la défense du club tunisien par Guy Lusadisu. Ce but a concrétisé la domination des joueurs du coach Florent Ibenge Ikwange dans le dernier quart de jeu de la première période.

En seconde période, V.Club a, à nouveau, démarré la partie dans le camp du CS Sfaxien, avec son milieu de terrain positionné assez haut avec Munganga à la récupération, Lema Mabidi en phase de relai et Guy Lusadisu et Héritier Luvumbu Nzinga dans l'animation offensive dans l'axe et sur le côté. Et à la 54e minute, Luvumbu qui s'est retrouvé sur le flanc droit a repiqué dans l'axe avant de sortir une somptueuse frappe enveloppée, hors de portée du gardien de but de CS

Mais ce deuxième but a visiblement réveillé les joueurs du technicien français Philippe Troussier, alors que V.Club a baissé le régime dans l'entrejeu, laissant le cuir aux Tunisiens. Et à la 67^e minute, CS Sfaxien a réduit l'écart par Maloul, sur une balle arrêtée à l'entrée de la surface de réparation, le gardien de but camerounais Nelson Lukong n'a pas pu rien sur la frappe qui a ricoché sous la barre avant de se nicher au fond des filets. Le match retour s'annonce palpitant et V.Club devra éviter de tomber dans le piège tunisien d'autant plus qu'ils ont puinscrire un but en déplacement.

Le TP Mazembe, autre club de la RDC demi-finaliste de la C1 africaine, avait courbé l'échine, le 20 septembre au stade du 8 Mai 1948 de Sétif, face à Entente Sétif d'Algérie, par un but à

Après un début poussif de Mazembe dans le premier quart d'heure de jeu, le jeu s'est quelque peu équilibré en dépit des occasions de but du club algérien. Mazembe a ouvert la marque à la bien Kabaso à la place du Ghanéen Frimpong sur le flanc droit de la défense, et du Tanzanien Thomas Ulimwengu à la place de Salomon Asante sur le côté droit. Ce coaching s'est avéré inefficace, car, Salomon Asante bouchait son couloir lorsqu'il perdait le ballon, venant en aide à Frimpong. Mais les deux joueurs qui sont montés sur le couloir droit de Mazembe, Kabaso et Ulimwengu, n'ont pas pu contenir jusqu'à la fin des contre-attaques d'Entente Sétif. En effet, à la 89^e minute, Ziaya s'est débarrassé de Kabaso, avant de fusiller le gardien de but Robert Kidiaba pour le deuxième but.

«Je n'ai pas envie de m'exprimer sur la performance de l'arbitre, il a fait son possible et le constat est là. On a joué une équipe de Sétif qui ne s'imposait pas à domicile et qui sera donc. après cette victoire 2-1 dans les dernières minutes, le grand favori, nuisau'elle est aussi très honne à l'extérieur. À nous de montrer beaucoup plus de réalisme - quand on arrive à se créer autant d'occasions nettes et de ne pas les concrétiser et d'en concéder aussi peu - il faut cette fois là à Lubumbashi montrer plus d'agressivité dans les derniers gestes défensifs », a déclaré le coach Patrice Carteron à la fin de la partie. Pour sa part, l'entraîneur d'Entente Sétif, Kheredine Madoui a signifié: «Pour l'arbitre, je suis de l'avis du coach Patrice Carteron. Évitons de polémiquer à ce sujet. Parlant du match, heureusement aujourd'hui qu'on a gagné face à une très belle équipe de Mazembe, très bien organisée. On a fait l'essentiel en gagnant mais ce but qu'on a pris rend la tâche encore très difficile à Lubumbashi. Mais on va essayer de faire face à une équipe de Mazembe très bonne à domicile. Jouer à huis clos, c'était une belle expérience pour notre équipe. À Lubumbashi, on aura du public et ce sera un autre match ».

Rassemblement Citoyen, le RC



Le courage de faire bouger les choses, pour plus de justice, c'est le RC...

... Mais, c'est ensemble que nous pourrons tout.

Rejoignez-nous.

Votez le RC!

N° 2119- Mardi 23 septembre 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

POINTE-NOIRE | 23

TRANSPORT EN COMMUN

Élèves et parents attendent toujours les bus de l'État

Cela fait fait plus d'un mois déjà qu'une autorité municipale reçue à l'émission « Face aux auditeurs » de Radio-Congo annonçait que courant septembre ou octobre, les bus de l'État vont circuler dans les deux principales villes du pays : Brazzaville et Pointe-Noire.



Le transport en commun à Pointe-Noire, le privé fait sa loi

À une semaine de la rentrée des classes, le sujet est presque sur toutes les lèvres avec des avis divergents. D'un côté, ceux qui pensent que cette annonce sera concrétisée ; de l'autre les pessimistes qui attendent de voir pour croire. Mais une chose est certaine: cette annonce avait soulagé plus d'un Congolais. «La rentrée des classes coïncide avec l'arrivée de la saison des pluies. Or ces pluies sont des moments de perturbation pour les élèves, étudiants, travailleurs, bref $tout\,citadin\,qui\,voudrait\,aller\,d'un$ point de la ville à un autre. Nous ne pouvons que saluer cette annonce. $En \ plus \ les \ demi-terrains \ sont \ une$ vraie épine sous le pied des élèves, étudiants et parents qu'il faudra vite $en lever dans \, la\, mise\, en\, circulation$ de ces bus de l'État », a déclaré un parent ponténégrin qui attend avec

joie l'arrivée de ces bus.

Du côté des chauffeurs des bus privés, on assiste à des grincements de dents alors que certains se disent prêt à affronter cette concurrence qu'ils souhaitent loyale : « Les bus de l'État ne devraient en aucun cas nourrir une certaine peur chez les propriétaires de bus privés. Bien au contraire cette concurrence pourrait faciliter le transport, caril serait impossible qued'un seul coup, les bus privés soient balayés de la circulation par ceux de l'État. Dans d'autres pays, par exemple, cette cohabitation existe, le transport urbain relève à la fois de l'État et du privé. C'est une règle universelle en matière de business », a déclaré un contrôleur d'un bus privé croisé sur la Ligne 3 vers le Grand-marché de Pointe-Noire.

Du côté des travailleurs surtout, le sou-

hait le plus ardent c'est de voir ces bus de l'Etat envahir toute la circulation, lassés par les gesticulations des chauffeurs et contrôleurs des bus privés. « 500, 1000 ou 2000 FCFA, pas de monnaie. Cette phrase nous a tellement bouchés les oreilles. Comment comprendre qu'un passager qui manifeste le besoinde se déplacer d'un coin à un autre de la ville puisse rester bloqué à cause des caprices des chauffeurs et contrôleurs des bus privés ? Les bus de la Mairie seraient les bienvenus », a déclaré un fonctionnaire.

La balle est dans le camp des autorités municipales des deux villes car les élèves, étudiants, parents et fonctionnaires n'attendent que le lancement dans la circulation de ces bus de l'État.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR

Près de 500 marcheurs ponténégrins se mobilisent

Organisée par l'association Afrique sans frontières en partenariat avec le Lions club international et le club des marcheurs du dimanche, la marche sportive a regroupé près de cinq cents participants le dimanche 21 septembre à Pointe-Noire.

Les participants ont parcouru 13 Km, en partant du Complexe sportif de Pointe-Noire. Un circuit fermé qui les a conduit au Rond-point sympathique, à Guenin, au Mess Mixte de Garnison, au Rond-pont Kassai, à l'avenue de la République, à l'Avenue de l'indépendance puis au Complexe sportif de Pointe-Noire où ils sont arrivés après plus de 2 heures, heureux d'avoir participé à la marche et adhéré au crédo « Fais marcher ton

que nous corrigeons par la pratique du sport ». Selon Léonie- Charlotte Essesse, présidente de l'association Afrique Sans frontières, la 2° édition 2014 « Fais marcher ton cœur » s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du cœur qui a lieu le 29 septembre de chaque année. « Nous avons des accidents cardio-vasculaires, l'une des principales causes de mortalité, de santé publique dans notre pays. La pratique du sportfait partie de la lutte contre cette maladie en dehors de l'hygiène alimentaire », a-t-elle dit.

La semaine du cœur a commencé par des actions de dépistage à Sibiti, Nkayi, Pointe-Noire, Brazzaville, Mindouli, le 23 et 24 septembre. Elles vont



La photo de famille des marcheurs/Crédit photo «Adiac»

cœur ». Appréciant l'initiative, Joseph Ndinga-Biangou, directeur départemental des sports de Pointe-Noire a reconnu que « La bonne santé de la population se ressent par la pratique du sport. Nous devons pratiquer le sport pour que nous remettions notre corps en état parce qu'il y a beaucoup de choses

se poursuivre cette semaine à Mvou MVou et Tchiamba Nzassi.

Organisation de solidarité internationale qui œuvre dans le domaine de la santé et de l'éducation, l'association Afrique sans frontière a été créée en 1994. Cette année, elle fête ses 20 ans d'existence.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet!

- → Ergonomiques et esthétiques
- → Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- → Des focus sur les informations phares
- → Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- → Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- → Des dossiers thématiques notament sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



Un rendez-vous quotidien incontournable

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AC Léopards de Dolisie doit gagner à domicile

Battus 0-1 par le Séwé sport lors de la manche aller, les Fauves du Niari sont contraints de muscler leur jeu en attaque en vue de l'emporter par deux buts d'écart et valider leur place pour une deuxième finale de leur histoire

Ou ça passe ou ça casse pour les Léopards de Dolisie. Guelord Bhebey Ndey, Césair Gandzé et Kader Bidimbou, les trois buteurs de l'équipe savent bien qu'il faut sortir le grand jeu pour confirmer le 27 septembre la bonne progression du football congolais.Les demi-finales retour s'annoncent brillantes. Dans le stade Denis-Sassou N'Guesso à Dolisie, l'AC Léopards et Séwé sport San Pedro s'affronteront avec pour enjeu la qualification pour une deuxième finale pour les locaux et la première pour les visiteurs, lesquels effectueront le déplacement de Dolisie avec un avantage d'un but. Car au match aller des demi-finales disputé au stade Robert Champroux à Abidian, les Léopards n'ont pas réuni toutes les conditions en vue d'une rencontre facile à Dolisie d'autant plus que les Portuaires de Séwé sport l'ont emporté sur un score étriqué d'un but à zéro devant les Fauves du Niari.

Le club dolisien peut toutefois entretenir l'espoir. Car le but concédé à Abidjan n'est certes pas insurmontable mais il met par ailleurs, les locaux dans une situation leur demandant de puiser dans leurs réserves afin de briser le rêve de Séwé sport d'accéder à sa première finale de son histoire. L'engagement et la détermination sont les deux ingrédients qui ont manqué aux Fauves du Niari lors de la première manche. Cela peut s'expliquer par le manque

de compétition depuis trois semaines. Les Léopards ont manqué de rythme au début de la rencontre avant de se ressaisir par la suite en démontrant de belles qualités offensives. Kader Bidimbou était tout prêt à provoquer un penalty à la 34e minute. L'avant- centre des Léopards s'échappait dans la surface avant d'être bousculé dans le dos par le défenseur. L'arbitre estimait qu'il n'y avait pas faute. Dans la seconde action, le même Kader servait Mahamane Cissé, lequel voyait sa frappe cadrée repoussée par le gardien. Ntela Kalema qui a suivi frappe a envoyé le ballon dans le décor. Les visiteurs n'étaient pas les seuls à se montrer dangereux. A la 25e minute Kameni avait le ballon d'une ouverture du score. Sa tête à bout portant non appuyée n'inquiétait guère Lawrence Ngome, le gardien des Léopards. Une autre action à mettre au crédit des locaux était la frappe de Hermann Kouao dans le petit

A la reprise, le sort des Léopards de Dolisie dans cette première manche s'est joué sur quelques détails : le manque de réalisme et l'erreur de concentration. Les Léopards avaient la balle du match à la 55e minute. Davy Dimitri Bissiki Magnokélé trouvait sur un corner Césair Gandzé oublié par la défense de Séwé sport au second poteau. L'attaquant des Léopards le reprend de la tête et manque mi-



Une phase du jeu

raculeusement le cadre (55^e). L'action qui a suivi a coûté chère à l'équipe. Sur une contre favorable occasionnée par un ballon mal renvoyée par le gardien, Christian Kouamé profitait d'un rebond heureux pour mettre le ballon hors de portée de Lawrence Ngomé à la 56e minute. Les Léopards ont tout donné pour arracher le point du match nul mais ils ont manqué de justesse comme en témoigne le ballon de Ntela Kalema qui trouve le poteau gauche dans les ultimes minutes de la rencontre

L'optimiste des dirigeants des deux clubs à l'issue de la rencontre

« Nous sommes quand même satisfaits du résultat même si nous aurions voulu marquer deux buts sans en encaisser malheureusement nous

n'avons pas pu devant une équipe qui n'est pas venue à ce stade de la compétition par hasard. C'est un bon résultat pour pouvoir voyager. C'est vrai qu'ils vont jouer face à leur public mais si nous marquons un but à Dolisie, il pèsera deux fois. Je crois en mon équipe car le Séwé sait voyager », a déclaré Rigo Gervais l'entraîneur de Séwé sport « Les trois dernières semaines sans compétitions nous ont été préjudiciables. Nous avons eu plusieurs actions en contre malheureusement, nous n'avons pas été réalistes. Nous avons le prochain match à Dolisie. Nous avons un but de retard à remonter je pense que nous serons prêts. Nous allons jouer à la maison, il faut s'imposer chez nous », a indiqué Patrick Aussems l'entraîneur des Léo-

pards de Dolisie

« En ce moment ce n'est plus la meilleure équipe qui gagne mais l'équipe qui en veut le plus. Cela se passera dans l'engagement et la détermination. Le résultat n'était pas celui que nous aurions aimé mais il faut le constater et voir plutôt les choses du bon côté en se disant qu'à Dolisie à domicile, nous devons faire le necessaire pour rattraper le retard et évidemment nous qualifier... C'est vaincre ou mourrir » a assuré Rémy Ayayos Ikounga, le président de l'AC Léopards de Dolisie. Notons que l'équipe d'AC Léopards est frappée d'un deuil depuis la veille de leur départ pour Abidjan. Elle pleure son sécretaire général Rémy Maleké «Marrel»

> De retour d'Abidjan, James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE VOLLEYBALL

Trois nouveaux titres au palmarès de la DGSP

La DGSP a réalisé une saison pleine, cette année. L'équipe a volleyé plus haut que tous ses adversaires au point de l'emporter sur trois catégories. Un règne presque sans partage qui lui a permis d'empocher le sacre national dans les catégories seniors hommes, seniors dames et juniors dames. Retour sur la compétition.

Chez les seniors dames, la finale a opposé la DGSP à Kinda Odzo. Un duel 100% brazzavillois. Un match de revanche pour cette dernière équipe déterminée à marcher sur son adversaire qui l'avait clouée 3 sets à 0 à l'ouverture de la compétition. La rage de vaincre de Kinda Odzo a vraisemblablement commencé à se dessiner dès l'entame de la rencontre. Cette équipe a fait douter son adversaire en remportant le premier set. Seulement, les dames de la DGSP, championnes en titre, se sont vite ressaisies. Elles ont sorti le grand jeu pour éviter le pire. Finalement, la DGSP est revenue à la marque avant de prendre l'avantage et l'emporter définitivement 3 sets

à 1. C'est alors que les dames de Kinda Odzo, qui n'ont pas démérité, constataient que leur pression n'était qu'un feu de paille puisqu'elle n'a pas empêché les seniors dames de la DGSP de remporter le championnat national pour la cinquième fois d'affilées (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014). La physionomie de la finale des seniors hommes, par ailleurs, était tout autre. Inter club, champion en titre, était face à la DGSP. Ici, la revanche était le maitre-mot des volleveurs de cette dernière formation, privés du titre national la saison passée par leurs frères d'armes de l'Inter alors que ceuxci tenaient à conserver leur titre. Seule la réalité de terrain pouvait donc permettre à la victoire de choisir son camp pour les départager. Ainsi, d'entrée de jeu, la DGSP a clairement affiché ses ambitions en remportant les deux premiers sets. Blessés dans leur orgueil de champions en titre, les volleyeurs de l'Inter club ont refusé d'y aller de main morte. Ils ont multiplié les assauts au point de revenir à la marque : 2 sets partout à l'issue du temps réglementaire. La rencontre a donc été prolongée au tie-break pour voir l'équipe capable d'aller chercher sa victoire au-dessus des filets. C'est la DGSP qui y est parvenue, dans la douleur. Score final: 3 sets à 2 en sa faveur.

La DGSP a également fait la loi dans la catégorie des juniors dames. C'est aussi Inter club qui en a fait des frais puisque les filles de la DGSP se sont imposées, sans trop de difficultés, 3 sets à 0. Les juniors hommes de Kinda Odzo

ont vengé leurs seniors dames. Pour faire oublier, tant soit peu, les déboires de leurs sœurs ainées, ils ont pris le dessus sur le club Espoir 3 sets à 2.

Une équipe de l'intérieur se distingue

Sur près de dix équipes venues des localités intérieures du pays, seule AS Cheminots de Dolisie a pu glaner un titre de champion. Dans la catégorie cadette, en effet, la formation de la capitale de l'or vert a fait la loi. Elle a vaincu AS Cheminots de Nkayi (département de la Bouenza) 2 sets à 0. Autant dire que chez les cadets, les clubs de l'inter land ont fait des progrès puisqu'ils veulent se faire une place dans la sélection nationale des volleyeurs qui défendront les couleurs du pays aux Jeux africains. « J'ai effectué le déplacement de Brazzaville avec deux équipes de la ligue départemental du Niari, une est sacrée championne, j'en suis très fier », a déclaré le président de la ligue de volleyball du Niari, Johnson Mbaki-Mboumba en promettant de continuer à travailler d'arrache-pied.

Le président de la Fédération congolaise de volleyball, Jean Claude Mopita, s'est dit satisfait du niveau technique des athlètes qui évoluent. Il leur a tout de même demandé de ne pas baisser les bras étant donné que les défis à relever, pour les échéances sportives à venir, ne sont pas de moindre envergure. « Ils nous ont promis une médaille d'or aux Jeux africains après celle de bronze remportée aux premiers Jeux africains de 1965 à Brazzaville même », a-t-il rappelé. Un message acclamé par les volleyeurs de toutes les équipes comme pour dire qu'ils l'ont compris.

Rominique Nerplat Makaya